Bilan-Faim 2023

Quand est-ce assez?



« Nous ne pouvons pas suivre le rythme de cette croissance, ce n'est pas viable. »

- RÉPONDANT AU SONDAGE, ONTARIO -

Table des matières

Remerciements 78

Principales conclusions du Bilan-Faim 18
Voir au-delà des tendances générales 42
Recommandations politiques 58
Annexe A 67
Notre méthodologie 73



À une période qui semble bien lointaine, on pouvait entendre au début de la pandémie ce refrain : « rebâtir en mieux », comme l'espoir que des jours meilleurs viendraient. Notre rapport *Aperçu sur la crise de la COVID-19* faisait même état d'une baisse du nombre de visites aux banques alimentaires pendant la pandémie, alors que les mesures de soutien gouvernementales ont permis aux gens de joindre les deux bouts.

Toutefois, depuis la fin des prestations liées à la pandémie, nos données ont révélé une croissance bouleversante du recours aux banques alimentaires, qui a maintenant atteint des niveaux inimaginables. Nos deux derniers rapports Bilan-Faim auraient dû servir de sonnettes d'alarme aux gouvernements de notre pays, mais il semble qu'ils n'en ont pas tenu compte.

Aujourd'hui, en 2023, les banques alimentaires ont enregistré un nombre sans précédent de 1,9 million de visites en mars seulement, soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année précédente et de plus de 78 % par rapport à 2019.

Autrement dit, combien d'années les banques alimentaires devront-elles encore atteindre de nouveaux records avant que des mesures soient prises? Quand est-ce assez?

L'inflation a transformé une situation déjà difficile en Véritable crise.

Alors que l'inflation a continué de s'accélérer tout au long de l'année 2022-2023 à des niveaux jamais vus depuis 40 ans, et que le coût des produits essentiels comme le transport, la nourriture et le logement a augmenté à un taux encore plus élevé, les ménages canadiens ont vu leur pouvoir d'achat chuter de façon spectaculaire.

Cette baisse a eu des répercussions importantes non seulement sur les ménages à faible revenu, mais aussi sur ceux des tranches de revenu supérieures. Les gens qui arrivaient tout juste à joindre les deux bouts auparavant, y compris une proportion croissante de personnes qui occupent un emploi, se retrouvent maintenant en difficulté.

La modeste croissance du revenu d'emploi moyen au cours des dernières années ne compense pas les taux d'inflation que nous observons actuellement, le nombre record de visites aux banques alimentaires servant d'indicateur d'une bien triste réalité.

Le nombre de visites aux banques alimentaires n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Les taux d'insécurité alimentaire au Canada, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant dans des ménages qui peinent à se nourrir en raison d'un manque d'argent, ont augmenté pour atteindre les niveaux les plus élevés jamais enregistrés. Selon les dernières données officielles, 18,4 % des personnes au Canada vivent maintenant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire.

De plus, l'écart entre le nombre de personnes vivant sous le seuil officiel de pauvreté et celles vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire se chiffre en millions et augmente chaque année. Les difficultés ne concernent pas seulement ceux qui sont au bas de l'échelle économique. De nombreuses personnes qui n'auraient jamais cru devoir se tourner vers une banque alimentaire franchissent aujourd'hui nos portes pour la première fois.

Lorsqu'une personne a recours à une banque alimentaire, c'est qu'elle se trouve dans une situation désastreuse. Beaucoup de gens ne veulent pas demander de l'aide et épuiseront bien d'autres recours avant de se tourner vers une banque alimentaire.

Dans un sondage national mené en mai 2023, les personnes qui ont déclaré avoir moins mangé au cours des 12 mois précédents étaient plus susceptibles de mettre en gage ou de vendre des biens, de repousser le paiement d'une facture d'électricité ou de services publics, ou de demander de l'aide à leurs amis ou à leur famille que de se rendre à une banque alimentaire.¹ Ceux qui ont eu recours à une banque alimentaire ont déclaré que leurs besoins étaient devenus trop grands pour qu'ils puissent les gérer seuls ou qu'ils n'avaient aucune autre solution. Donc, pour chaque nouvelle personne qui a recours à une banque alimentaire, beaucoup d'autres personnes souffrent et s'organisent de façon stratégique pour boucler leur fin de mois avec trop peu.

Les derniers chiffres montrent clairement qu'il y a beaucoup plus de personnes en difficulté actuellement que ces dernières années, et notre faible filet de sécurité sociale ne les protège pas.

Deux voies Vers un avenir meilleur: accroître l'abordabilité et réparer un filet de sécurité sociale brisé.

La triste réalité est que rien ne changera tant que les gouvernements au Canada n'auront pas entendu la sonnette d'alarme qui retentit depuis trop longtemps. La situation ne peut plus durer.

Les gens de toutes les communautés du pays atteignent un point de saturation.

Les banques alimentaires du Canada ne peuvent pas suivre le rythme de cette croissance et atteindront également un point de rupture.

Les visites aux banques alimentaires sont depuis longtemps un indicateur de notre bien-être collectif, et sont maintenant le signe d'une société à l'agonie.

Nous avons besoin que les gouvernements à tous les niveaux entendent la sonnette d'alarme, et y répondent. Nous pensons que si nous nous efforçons de régler les problèmes d'abordabilité (comme le logement abordable) et de réparer notre filet de sécurité sociale brisé (comme des mesures de soutien améliorées pour les travailleurs à faible revenu, les adultes vivant seuls et les personnes handicapées), un avenir meilleur est possible : un Canada où personne ne souffre de la faim.

Parce que si nous ne le faisons pas maintenant, quand sera-t-il temps d'agir?

Reconnaissance des terres ancestrales

En tant qu'organisme qui soutient un réseau d'associations d'un océan à l'autre, Banques alimentaires Canada reconnaît que ses activités sont exercées sur les territoires traditionnels des peuples autochtones qui ont pris soin de ces terres, que nous appelons maintenant le Canada, depuis des temps immémoriaux.

Nous reconnaissons que bon nombre d'entre nous sont des colonisateurs et que ces terres sur lesquelles nous vivons, travaillons, échangeons et voyageons sont assujetties à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations en vertu de traités modernes, de territoires non cédés et non abandonnés, ou de territoires traditionnels desquels les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont été déplacés.

Nous nous engageons à décoloniser et à démanteler les systèmes d'oppression qui ont dépossédé les peuples autochtones de leurs terres, y compris les terres sur lesquelles nous exerçons nos activités, et qui les ont privés de leur droit à l'autodétermination.

En mars 2023, les banques alimentaires du Canada ont enregistré plus de 1,9 million de visites, soit un taux d'utilisation dépassant largement celui de l'an dernier, qui représentait déjà un record.

Le nombre de visites aux banques alimentaires en mars 2023 a atteint un niveau sans précédent. Ce niveau a largement dépassé le nombre record de l'an dernier, malgré un taux de chômage demeurant à un niveau faible et stable durant cette même période. Ce taux d'utilisation record est cohérent avec les conclusions d'autres études mentionnées dans le présent rapport qui montrent qu'un nombre croissant de Canadiens ont de la difficulté à payer leurs dépenses de base et que les niveaux d'insécurité alimentaire augmentent de façon spectaculaire.





Var par rap à 20

Le recours aux banques alimentaires cette année a augmenté de 32 % par rapport à mars 2022, et de 78,5 % par rapport à mars 2019.

Le nombre total de visites aux banques alimentaires n'a cessé d'augmenter depuis 2019, représentant cette année la plus forte augmentation d'une année à l'autre jamais signalée. Cette augmentation a coïncidé avec les taux d'inflation générale les plus élevés en 40 ans, et la montée en flèche du coût des produits essentiels comme la nourriture, le logement et le transport, qui a atteint des niveaux encore plus élevés. Alors que le pouvoir d'achat des ménages continue de baisser, un plus grand nombre d'entre eux, y compris ceux dans les tranches de revenu supérieur, sont en situation d'insécurité alimentaire.





Les enfants représentent le tiers des usagers des banques alimentaires.

Le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires est demeuré stable depuis la période avant la pandémie. Les enfants représentent actuellement 33 % des usagers des banques alimentaires. Ils ne représentent que 20 % de la population générale. Ils sont donc encore largement surreprésentés parmi la clientèle des banques alimentaires. Depuis le début de la pandémie, les ménages avec enfants sont plus susceptibles d'être touchés par l'insécurité alimentaire, et le nombre de ménages biparentaux avec enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté, passant de 18,8 % en 2019 à 21 % en 2023. Les membres du réseau de banques alimentaires ont mentionné que les familles avec enfants sont aux prises avec des coûts élevés du logement, de la nourriture et du carburant, en plus des frais de garde d'enfants et d'autres besoins propres aux enfants. Parmi les personnes en difficulté figurent de nombreux nouveaux arrivants qui occupent un emploi précaire ou dans le cadre duquel on ne leur confie pas suffisamment d'heures pour qu'ils puissent joindre les deux bouts.

Nombre de clients des banques alimentaires qui sont des enfants

Aide sociale comme principale source de revenu

L'aide sociale provinciale constitue la principale source de revenu

catégories suivantes : l'assistance générale et les prestations d'invalidité

provinciales. Les taux provinciaux d'aide sociale sont si bas que tous les

types de ménages qui reçoivent de l'aide sociale vivent sous le seuil de

Dans de nombreux cas, la valeur réelle en dollars de ces taux a à peine

pauvreté officiel dans presque toutes les provinces et tous les territoires.

La principale source de revenu de 42,4 % des clients des banques

alimentaires est l'aide sociale provinciale, qui comprend les deux

augmenté par rapport à il y a 30 ans; et dans certains cas, elle a

pour les utilisateurs des banques alimentaires.

même diminué.



Les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité provinciales représentent 13,6 % du total des ménages qui ont recours aux banques alimentaires.

Bien que la proportion de clients qui reçoivent des prestations d'invalidité provinciales comme principale source de revenu ait diminué par rapport à avant la pandémie, cette baisse n'est pas attribuable à une diminution des besoins chez personnes ayant un handicap, mais plutôt à une augmentation des proportions de ménages ayant d'autres principales sources de revenu. Personnes ayant un handicap éprouvent des difficultés disproportionnées parce qu'elles ont des besoins importants en matière de soins de santé et que ces coûts s'ajoutent aux effets d'une inflation rapide. En 2023, 28 % des personnes ayant une incapacité physique et 39 % ayant une incapacité mentale ont déclaré avoir souffert de la faim au cours des 12 mois précédents par manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 10 % des personnes sans incapacité.

Ménages recevant des prestations d'invalidité provinciales

Pour 17 % des clients des banques alimentaires, l'emploi constitue leur principale source de revenu, comparativement à 12 % en 2019.

Après plus de dix ans avec des taux oscillant entre 11 % et un peu plus de 12 %, le pourcentage de clients des banques alimentaires pour qui l'emploi constitue la principale source de revenu a augmenté considérablement depuis 2021. Ce groupe représente maintenant près de 17 % des clients des banques alimentaires, soit la proportion la plus élevée à ce jour. Cette augmentation coïncide avec la hausse importante du nombre de groupes racisés ayant recours aux banques alimentaires au cours de la dernière année, passant de 32,5 % en 2022 à 39,3 % en 2023. Les personnes appartenant aux groupes racisés sont plus susceptibles d'être des travailleurs pauvres que celles des groupes non racisés et, selon Statistique Canada, elles étaient plus susceptibles de gagner un salaire horaire inférieur à la moyenne et de travailler à temps partiel en 2022. Les membres des groupes racisés qui occupaient un emploi pendant la pandémie étaient également plus susceptibles que ceux des groupes non racisés d'avoir eu besoin des services d'une banque alimentaire ou d'un programme semblable pendant cette période.





Le pourcentage d'Autochtones qui ont recours aux banques alimentaires est de 12 %, alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population générale.

Comme les taux de pauvreté fondée sur le revenu des Autochtones sont près de deux fois plus élevés que ceux de la population non autochtone, les Premières Nations, les Métis et les Inuits subissent les effets combinés d'un faible revenu et des difficultés pour gérer les taux d'inflation de manière à subvenir à leurs besoins de base, au-delà de ce que connaît la population non autochtone. Les changements climatiques ont également eu une incidence sur l'accès aux aliments commerciaux et traditionnels dans les communautés autochtones. En 2023, près de la moitié (48 %) des Autochtones ont déclaré avoir souffert de la faim au cours des 12 derniers mois en raison d'un manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 15 % de la population blanche.



26,6 % des clients des banques alimentaires sont des nouveaux arrivants au Canada qui sont au pays depuis 10 ans ou moins.

La proportion de nouveaux arrivants au Canada qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté par rapport à l'an dernier, où ils représentaient 17,2 % des clients des banques alimentaires, et a plus que doublé par rapport à 2016, où ils représentaient 12,5 % des clients. Les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'être des travailleurs pauvres que les autres personnes. Ils sont plus susceptibles d'avoir des emplois instables, des heures de travail imprévisibles et moins d'avantages sociaux comme l'assurance-médicaments et les soins dentaires. Les nouveaux arrivants sont également plus susceptibles d'être locataires, ce qui signifie qu'ils paient probablement des loyers médians plus élevés auxquels ils allouent plus de 30 % de leurs revenus. Tous ces facteurs réunis les rendent particulièrement vulnérables aux répercussions de l'inflation rapide. De plus, les nouveaux arrivants venant de pays en guerre doivent affronter des difficultés extrêmes pour trouver un logement abordable et obtenir des aides gouvernementales qui varient en fonction de leur statut d'immigration.

Utilisateurs qui sont de nouveaux arrivants au Canada

Principales conclusions du Bilan-Faim

Principales conclusions du Bilan-Faim

Nombre total de visites

1935911

Variation 2022 p/r 2023 (%)

32%

Total des repas et collations

3820925

Nombre total de visites (enfants)

642257

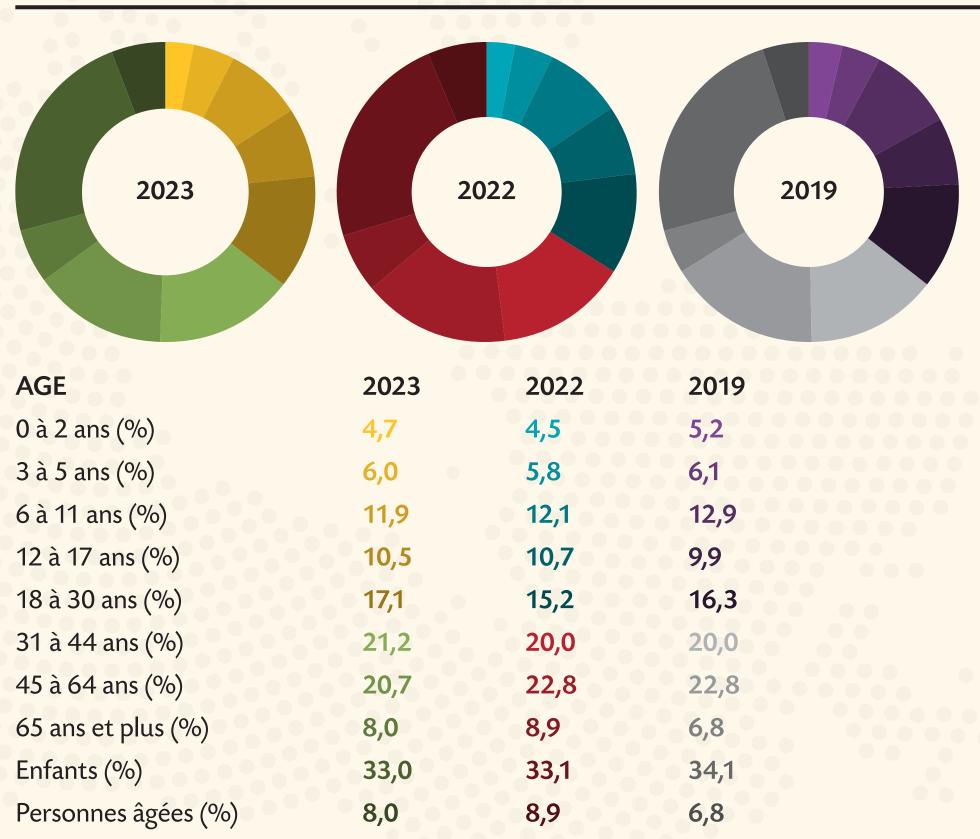
Variation 2019 p/r 2023 (%)

79%

Nombre de banques alimentaires visées

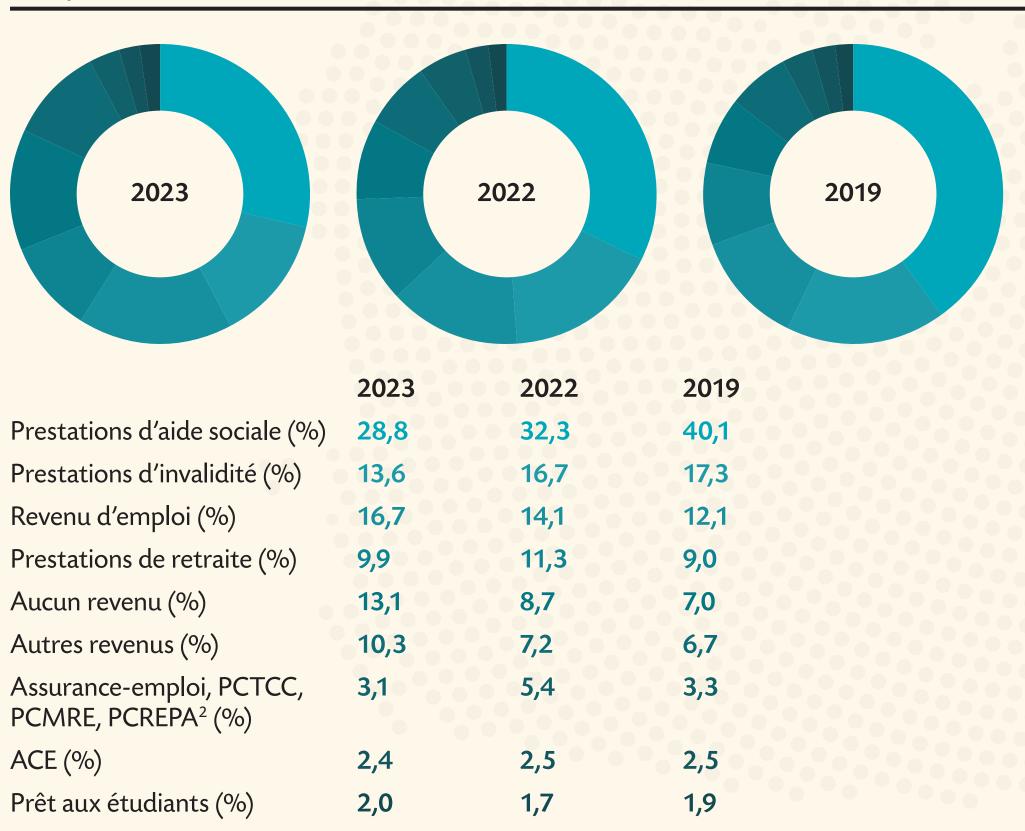
2388

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge

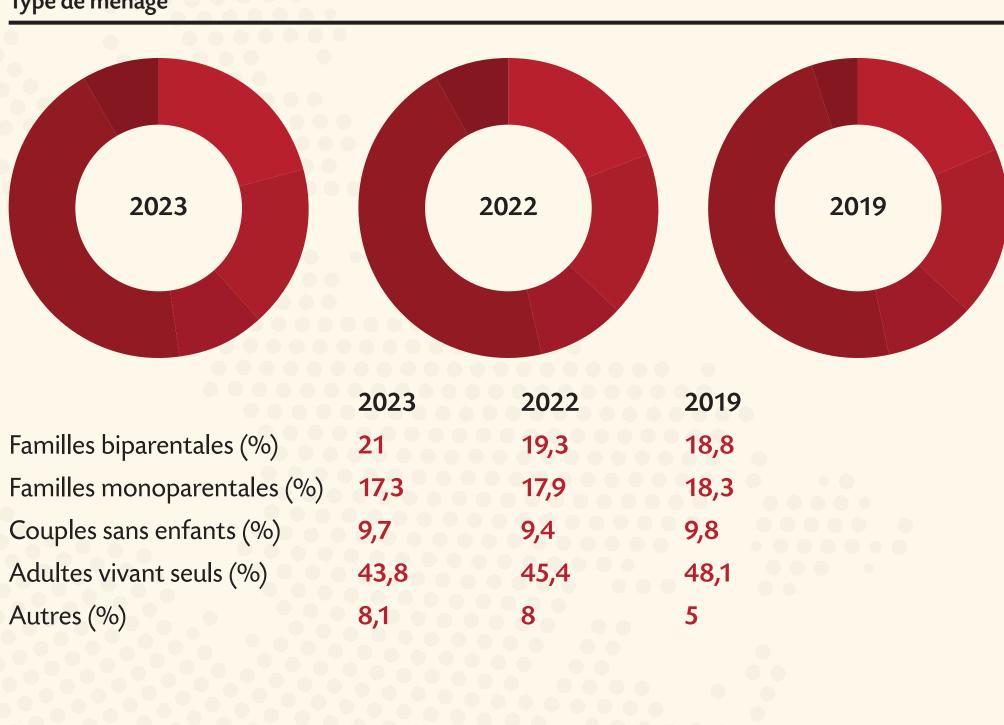


Principales conclusions du Bilan-Faim

Principale source de revenu



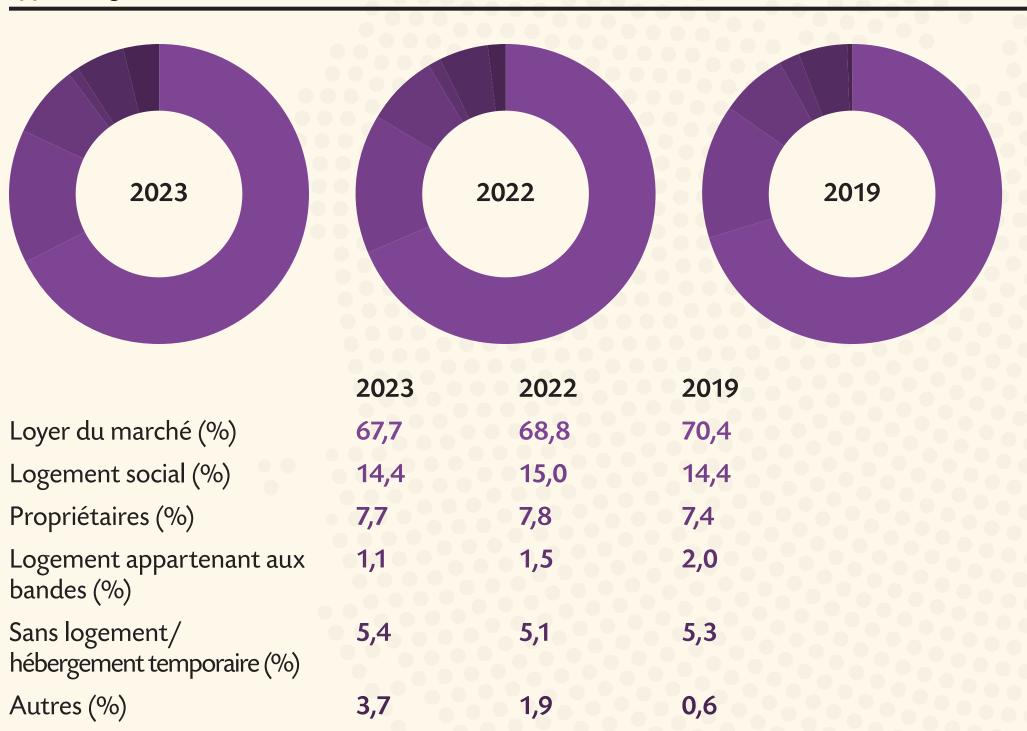
Type de ménage



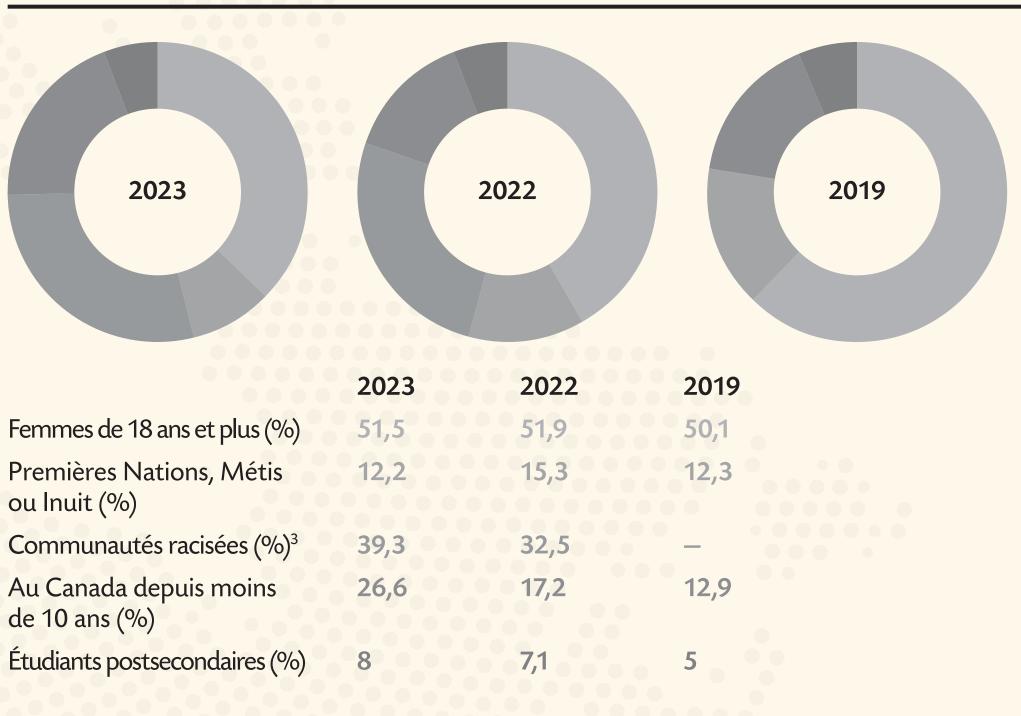
² Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (auparavant la Prestation canadienne de la relance économique), Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.

Principales conclusions du Bilan-Faim

Type de logement



Autres renseignements démographiques



Canada: Principales conclusions du Bilan-Faim: Résultats provinciaux

Résultats provinciaux

	Nombre total de visites	Nombre total de visites (enfants)	Variation 2022 p/r 2023 (%)	Variation 2019 p/r 2023 (%)	Nombre de banques alimentaires visées	Total des repas et collations offerts
CB.	195 925	62 481	20	57,1	127	224 875
ALB.	174 311	63 729	11,9	94,1	150	535 363
SASK.	55 753	22 193	24,3	49,8	42	37 506
MAN. ⁴	57 351	20 794	30,4	_	8	187 737
ONT.	681 292	202 914	40,1	100,6	499	738 147
QC	682 724	240 325	38	97,8	1 286	1 910 953
NB.	29 846	10 322	24,7	34	65	69 918
NÉ. ⁵	32 498	10 039	8,8	26,8	130	86 925
ÎPÉ.	4 212	1 420	26,9	42,3	6	4 657
TNL.	15 425	5 305	12,4	44,1	62	24 844
TERR. ⁶	6 575	2 735	5,5	7,6	13	_

⁴ Il est impossible de comparer avec l'année 2019 en raison des changements à la structure du réseau provincial et des méthodes de collecte de données.

⁵ Au cours des six mois écoulés depuis mars, les visites aux banques alimentaires Feed Nova Scotia ont considérablement augmenté. Au 30 septembre, les visites cumulées (du 1er janvier au 30 septembre) étaient 26 % plus élevées qu'elles ne l'étaient pour la même période de 2022.

⁶ Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

Canada:

Principales conclusions du Bilan-Faim:

Catégories d'âge

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge

	0 à 2 ans (%)	3 à 5 ans (%)	6 à 11 ans (%)	12 à 17 ans (%)	18 à 30 ans (%)	31 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%) Enfants (%)	Nombre de banques alimentaires visées
CB.	4,2	4,7	11,2	10,7	14,9	22	22,5	9,7	30,9	107
ALB.	5,2	6,1	12,7	11,2	18	23	18,5	5,4	35,1	83
SASK.	5,2	6,8	15	13,2	16,4	21,2	17,6	4,6	40,3	33
MAN.	5,9	8	15,4	13	13,4	17,7	21,8	4,8	42,3	6
ONT.	4	5,1	11,1	10,3	19,3	20,6	20,9	8,6	30,6	419
QC	5,7	7,6	12,4	10	14	21,1	20,6	8,6	35,7	581
NB.	5,4	5,7	12,5	10,4	14,6	21,9	23,7	5,7	34	52
NÉ.	3,7	5,6	11,9	10,3	19,1	21,1	21,8	6,6	31,4	87
ÎPÉ.	3,7	5,2	13	11,8	17,8	24	17,7	6,9	33,6	6
TNL.	3,4	5,4	11,7	10,7	11,7	19,9	26,6	10,6	31,2	35
TERR. ⁷	3,8	5,4	9,5	13,6	14,7	20,8	24,3	8,1	32,2	3

Principales conclusions du Bilan-Faim

Type de ménage

Type de ménage

71 0						
	Familles monoparentales (%)	Familles biparentales (%)	Couples sans enfants (%)	Adultes vivant seuls (%)	Autres ménages (%)	Nombre de banques alimentaires visées
СВ.	12,2	17,2	11,9	53,3	5,4	120
ALB.	19,2	26,2	7,6	40,9	6,1	111
SASK.	25,5	18	6,1	41,3	9,1	37
MAN.	17,2	28,3	17,2	34,7	2,7	8
ONT.	16,3	17,4	8,1	46,8	11,3	428
QC	18,9	26,3	11,2	37,1	6,5	705
NB.	17	17,2	8,7	50	7,1	55
VÉ.	17,6	15,1	7,7	48,7	11	93
ìPÉ.	15,3	23,4	9,5	41,8	10	6
TNL.	22,6	13,9	11,1	49,5	2,8	39
TERR. ⁸	26,2	21	5,9	39,7	7,2	3

Principales conclusions du Bilan-Faim:

Source de revenu

Source de revenu

	Revenu d'emploi (%)	Assurance- emploi fédérale (%)	Prestations d'aide sociale (%)	Prestations provinciales d'invalidité (%)	Pension de retraite (%)	Bourses et prêt étudiants (%)	s ACE (%)	Aucun revenu (%)	Autres revenus (%)	Nombre de banques alimentaires visées
СВ.	21,7	2,9	16,9	19,8	12,8	0,5	1,2	12,4	11,8	116
ALB.	21,7	3,2	22,6	12,4	8,6	0,8	7,5	16,8	6,3	105
SASK.	14,3	2,5	40,7	7,8	7,3	1,1	2,7	12,6	11,1	37
MAN.	15,8	6,3	25,7	0,2	5,5	4,4	0,1	16,5	25,5	7
ONT.	13	1,8	20,5	23,7	8,8	1,3	0,7	18	12,2	429
QC	18,6	4,1	42,4	3,7	12	3,8	3,6	5,6	6,2	667
NB.	13,8	4,2	43,7	5,7	10,2	0,6	5,5	10,7	5,5	55
NÉ.	17,9	4,4	35,9	10,3	9,9	3,1	0,4	8,3	9,9	96
ÎPÉ.	32,9	6,9	23,1	5,7	3,9	0,1	1,7	15,9	9,8	6
TNL.	5,6	3,2	64,3	5,4	12,4	0,8	1,4	2,7	4,3	39
TERR.9	7,4	3	40,5	2,3	3	0	6,7	26,1	11	3

Principales conclusions du Bilan-Faim:

Type de logement

Type de logement

	Propriétaires (%)	Locataires de logements locatifs (%)	Locataires de logements sociaux (%)	Logement appartenant aux bandes (%)	Sans logement/ hébergement temporaire (%)	Autres logements (%)	Nombre de banques alimentaires visées
CB.	7,7	72,7	8,0	0,5	5,3	5,9	112
ALB.	10,4	64,7	7,4	5,9	6,2	5,4	103
SASK.	7,0	71,4	13,1	1,1	5,4	1,9	37
MAN.	11,9	48,2	25,0	0,0	0,1	14,8	7
ONT.	5,3	71,2	14,7	0,0	6,1	2,7	427
QC	7,5	67,5	15,4	2,1	6,1	1,5	629
NB.	14,8	61,5	15,8	1,0	5,2	1,7	53
NÉ.	12,7	70,4	10,0	0,0	4,5	2,2	94
ÎPÉ.	9,3	57,9	26,6	0,0	3,1	3,1	6
TNL.	20,1	50,1	26,5	0,0	2,9	0,5	37
TERR. ¹⁰	5,9	30,8	49,7	1,4	10,1	2,1	3

Une nation qui peine à joindre les deux bouts

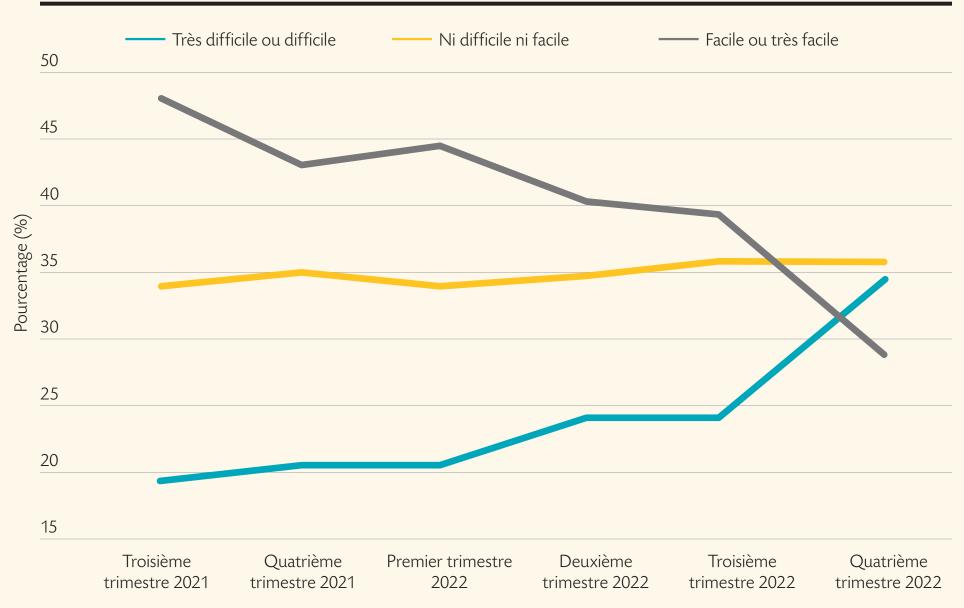
« Avant septembre 2022, la cause principale était le faible niveau de revenu. C'est encore le cas. Toutefois, depuis septembre 2022, le coût de la nourriture et celui du logement constituent des problèmes majeurs. Le manque de propriétés locatives dans la région est un problème, sans parler de l'absence de logements abordables. »

Répondant au sondage, Ontario

La crise liée à la pandémie se stabilise peutêtre, mais les gens qui vivent au Canada font maintenant face à une crise de l'abordabilité. Selon une étude publiée par Statistique Canada en mars 2023, le pourcentage de personnes vivant dans un ménage qui a de la difficulté à assumer ses dépenses de nourriture, de logement et autres dépenses nécessaires est passé de 19 % de la population à l'été 2021 à 24 % à l'été 2022, et à 35 % de la population à la fin de 2022.11 L'étude indiquait également que les taux d'inflation n'ont jamais été aussi élevés depuis 40 ans qu'en 2022, avec une hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de 6,8 % par rapport à l'année précédente.12

Cette augmentation de la population générale aux prises avec des difficultés financières a aussi entraîné une forte hausse des personnes ayant besoin des banques alimentaires. Au Canada, le recours aux banques alimentaires en était déjà à son plus haut niveau à la fin du premier trimestre de 2022, alors que 21 % de la population avait de la difficulté à assumer ses dépenses de base. À mesure qu'une plus grande proportion de la population a commencé à éprouver des difficultés, il est devenu évident que beaucoup d'autres auraient besoin des services d'une banque alimentaire. Le sondage Bilan-Faim s'est déroulé pendant le mois de publication du rapport de Statistique Canada, et il semblerait que les besoins sur le terrain vont continuer de grimper en flèche au cours de l'année. Au moment où les chiffres finaux ont été compilés, il était évident que ce que nous observions correspondait aux résultats du rapport de Statistique Canada, c'est-à-dire un taux et un niveau d'utilisation des banques alimentaires sans précédent.

Graphique 2 : Pourcentage de personnes selon le niveau de difficulté du ménage à répondre à ses besoins financiers, du troisième trimestre de 2021 au quatrième trimestre de 2022



Référence(s): Enquête sociale canadienne, vagues 2 à 7 (5354). Statistique Canada. (7 mars 2023). Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté à assumer les dépenses pour les aliments, le logement et d'autres dépenses nécessaires. *Le Quotidien.* https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm

¹¹ Statistique Canada. (7 mars 2023). Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté à assumer les dépenses pour les aliments, le logement et d'autres dépenses nécessaires. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm

¹² Statistique Canada. (17 janvier 2023). Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm

Le niveau de vie d'un ménage ne dépend pas uniquement du revenu

Par le passé, une baisse des taux de pauvreté selon les mesures de faible revenu (comme la MPC) aurait également entraîné une baisse du recours aux banques alimentaires. Si l'on tient uniquement compte des taux de pauvreté officiels, la baisse du nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est importante par rapport à la période avant la pandémie.

L'instauration d'une gamme de mesures temporaires fédérales et provinciales de soutien du revenu pendant la pandémie de COVID-19, suivie d'une croissance du revenu médian d'emploi, a contribué aux taux de pauvreté officiels qui sont bien inférieurs à ceux d'avant la pandémie.¹³ Selon la MPC, les taux de pauvreté ont lentement diminué, passant de 14,5 % en 2015 à tout juste plus de 10 % en 2019, puis il y a eu un effondrement du taux qui est passé à 6,5 % en 2020.14 Bien que le taux de pauvreté ait augmenté de seulement un point de pourcentage en 2021 par rapport à l'année précédente, la proportion de personnes ayant des difficultés à assumer leurs dépenses essentielles cette même année, combinée aux tendances actuelles, indique que ces statistiques officielles ne rendent peut-être pas pleinement compte de l'ampleur exacte de la difficulté qu'éprouve la population pour maintenir un niveau de vie adéquat.

Cette disparité s'explique notamment par le fait que la MPC est fondée sur le coût d'un panier prédéterminé de biens et de services dont un ménage a besoin pour atteindre un niveau de vie modeste. Il s'agit d'une mesure fondée sur le revenu dans le sens où un ménage dont le revenu est inférieur au coût de ce panier de biens et services est considéré comme vivant dans la pauvreté, ce qui représente un faible niveau de vie.

Bien que le fait de vivre dans un ménage à faible revenu, tel que défini par la MPC, soit un bon indicateur de la probabilité que ce ménage connaisse un niveau de vie sous le seuil de la pauvreté, de nombreux autres facteurs pourraient également avoir une incidence, par exemple, la dette, un changement soudain de la situation familiale ou de l'état de santé, ou encore le fait de devoir payer un loyer supérieur à la moyenne. La flambée de l'inflation pourrait également avoir d'importantes répercussions négatives sur le niveau de vie d'un ménage, même si ce dernier n'est pas « à faible revenu » selon les définitions officielles.

¹³ Statistique Canada (2 mai 2023). Enquête canadienne sur le revenu, 2021. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230502/dq230502a-fra.htm

¹⁴ Statistique Canada (2023). Tableau 11-10-0093-01: Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon certaines caractéristiques démographiques. https://doi.org/10.25318/1110009301-fra

¹⁵ Gouvernement du Canada. La première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, Annexe 1 : Détails statistiques. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/rapports/strategie.html#h2.16

Voir plus loin que les mesures de faible revenu et évaluer l'ampleur des difficultés à se nourrir rencontrées par les personnes vivant au Canada

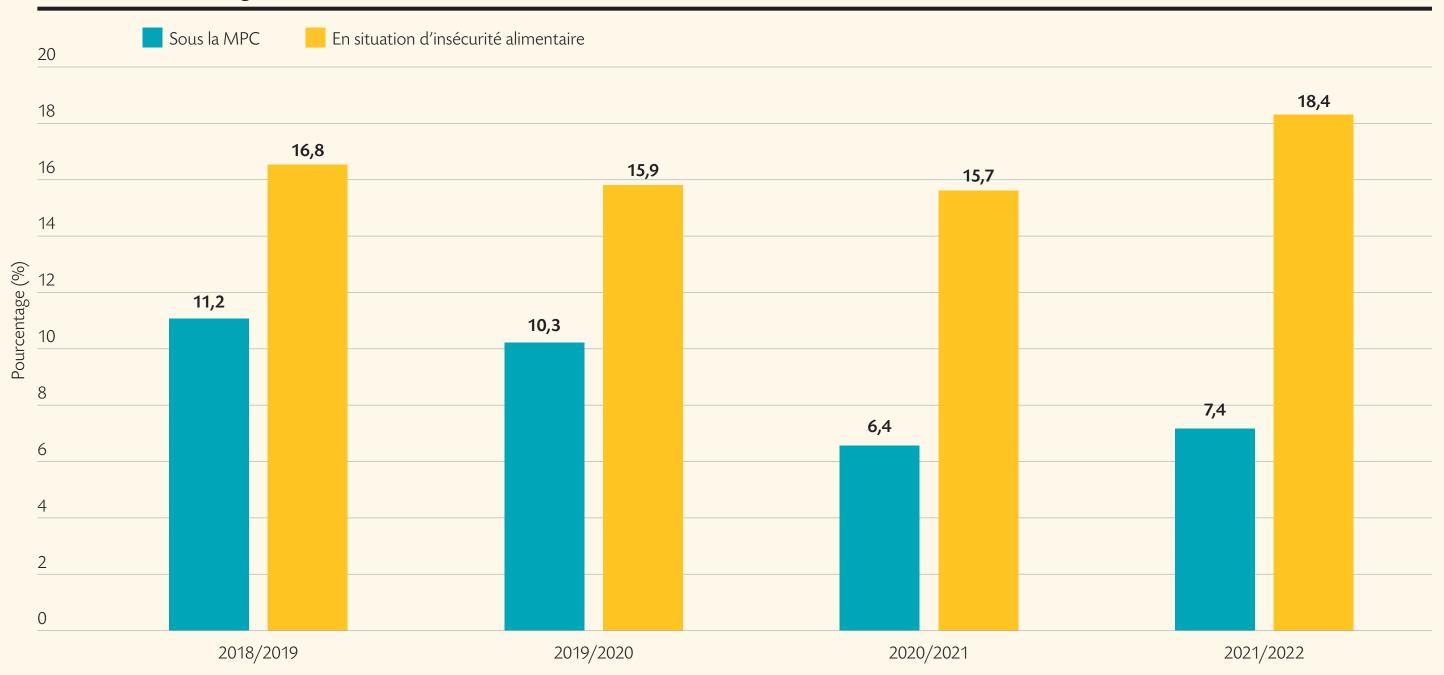
« De nombreux clients adultes affirment qu'ils ne prennent généralement qu'un seul repas par jour. »

Répondant au sondage, Ontario

Pour évaluer les résultats des divers facteurs qui influent sur le niveau de vie, on peut notamment se pencher sur l'ampleur des difficultés rencontrées par un ménage pour se nourrir. L'insécurité alimentaire est un indicateur officiel à cet égard et est une façon d'illustrer à quel point la population peine à joindre les deux bouts.

Selon Statistique Canada, l'insécurité alimentaire est définie comme l'accès inadéquat ou non sécuritaire aux aliments en raison de contraintes financières. L'insécurité alimentaire est classée selon trois niveaux de gravité : légère, modérée ou grave.¹⁶ L'insécurité alimentaire englobe une multitude d'expériences, qui incluent la crainte de manquer de nourriture, le saut de repas et la privation de nourriture pendant des jours par manque d'argent. En 2021-2022, plus de 18 % des personnes au Canada (soit près de 7 millions) vivaient dans des ménages confrontés à une certaine insécurité alimentaire. Cela représente 1,1 million de personnes de plus que l'an dernier.¹⁷

Graphique 3 : Pourcentage de personnes vivant sous la MPC et pourcentage de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, 2018-2019 à 2021-2022



Source des données : Statistique Canada. (2 mai 2023). *Tableau 11-10-0135-01 : Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110013501@request_locale=fr. Statistique Canada. (2 mai 2023). *Tableau 13-10-0834-01 : Insécurité alimentaire selon le type de famille économique*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083401@request_locale=fr

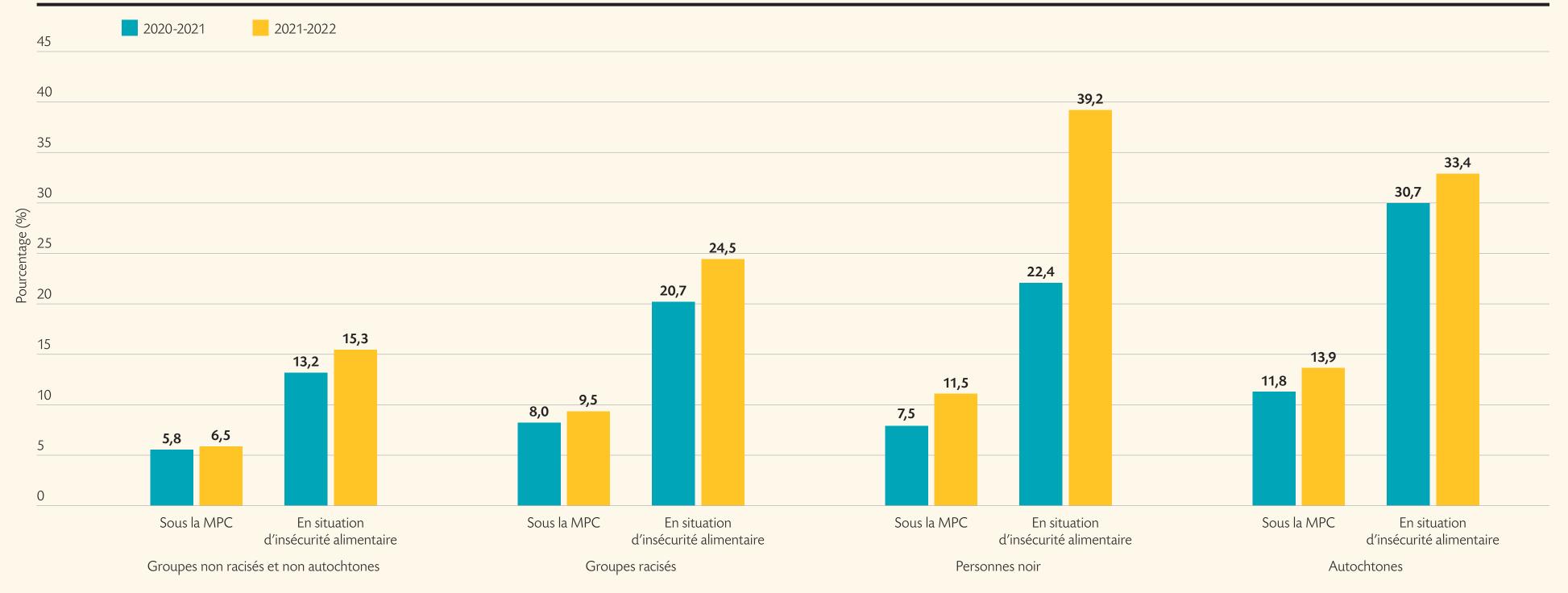
¹⁶ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

¹⁷ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021. Les dernières données publiées à partir de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2021 de Statistique Canada reposent sur les données sur les déclarants de 2021 pour fournir les taux de pauvreté fondés sur la MPC. Toutefois, la collecte de données pour déterminer l'échelle de l'insécurité alimentaire s'est déroulée de janvier à juin 2022, et portait sur les expériences des répondants au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, nous utilisons la période de deux ans comme années de référence en ce qui a trait aux données sur l'insécurité alimentaire recueillies dans le cadre de l'ECI afin de tenir compte de la période de référence pour les données sur l'insécurité alimentaire. Pour en savoir plus sur l'utilisation de l'année 2022 comme point de référence pour les taux d'insécurité alimentaire, consultez l'explication de PROOF, établie à l'Université de Toronto : https://proof.utoronto.ca/2023/new-data-on-household-food-insecurity-in-2022/ (en anglais seulement).

Voir plus loin que les mesures de faible revenu et évaluer l'ampleur des difficultés à se nourrir rencontrées par les personnes vivant au Canada

Bien que le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté fondée sur les revenus selon la MPC soit bien inférieur aux niveaux d'avant la pandémie, le pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire n'a jamais été aussi élevé. De plus, l'écart en pourcentage entre les personnes vivant sous la MPC et les personnes vivant dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire ne cesse de se creuser, passant d'un écart de 5,6 points en 2018-2019 à un écart de 11 points en 2021-2022. La disparité est encore plus grande lorsqu'il est question des ménages noirs, autochtones et racisés. Par exemple, il y avait une différence de près de 28 points de pourcentage dans les taux de la MPC et d'insécurité alimentaire des ménages noirs en 2021-2022.

Graphique 4 : Pourcentage de personnes vivant sous la MPC et pourcentage de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, selon certaines caractéristiques démographiques, 2020-2021 à 2021-2022



Source des données: Statistique Canada. (2 mai 2023). Tableau 11-10-0135-01: Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110013501@request_locale=fr. Statistique Canada. (2 mai 2023). Tableau 13-10-0834-01: Insécurité alimentaire selon le type de famille économique. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083401@request_locale=fr. Statistique Canada. (2 mai 2023). Tableau 13-10-0835-01: Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083501@request_locale=fr

Les ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté officiel connaissent des taux d'insécurité alimentaire élevés

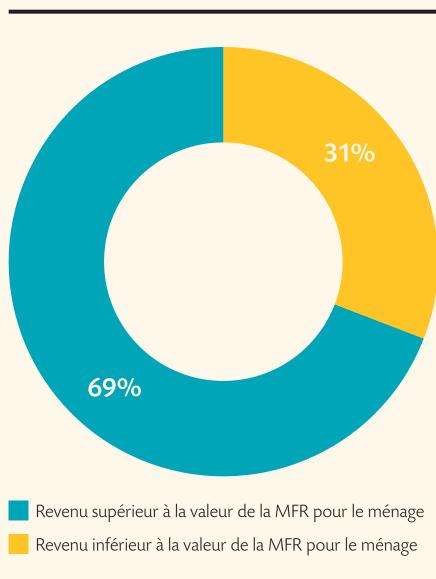
« Le coût général de la vie dans notre communauté devient insoutenable pour certains contribuables à revenu moyen et pour ceux dont le revenu est inférieur à cette moyenne, sans parler de ceux qui se situent au seuil de pauvreté ou en dessous. Les coûts généraux ont toujours été un facteur clé, en particulier le logement, mais l'augmentation brute du coût des aliments a grandement exacerbé les effets négatifs sur la population, peu importe le niveau de revenu. Nous constatons les répercussions non seulement sur les personnes que nous servons et qui sont très touchées par l'insécurité alimentaire, mais aussi sur les donateurs qui ne sont plus en mesure de contribuer autant qu'autrefois. »

Répondant au sondage, Ontario

Il est bien établi que les ménages à revenu moyen ressentent la pression générale d'une forte inflation, mais la mesure dans laquelle ils sont touchés par l'insécurité alimentaire est moins bien documentée. En attendant la publication d'autres études utilisant des ensembles de données de Statistique Canada, nous pouvons fournir certaines estimations à partir des données recueillies auprès de groupes de répondants en ligne administrés pour le compte de Banques alimentaires Canada.

Dans le cadre d'un sondage national commandé par Banques alimentaires Canada et mené du 18 avril au 17 mai 2023, il a été demandé aux répondants s'ils avaient eu de la difficulté à se nourrir au cours des 12 derniers mois.¹⁸ Les questions ont été modélisées sur une échelle à 6 éléments conçue pour mesurer différents niveaux d'insécurité alimentaire, soit une version abrégée de l'échelle à 18 éléments utilisée par Statistique Canada. Les personnes qui ont répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus de cette échelle à 6 éléments connaissent probablement des niveaux d'insécurité alimentaire modérés à graves. Dans le cadre de ce sondage, 34,8 % de l'échantillon total ont répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus, dont 69 % ayant un revenu équivalent du ménage supérieur à la mesure de faible revenu (MFR) officielle (proche de la MPC) correspondant à la taille du ménage.¹⁹

Graphique 5 : Pourcentage de personnes ayant répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus d'une échelle de mesure de l'insécurité alimentaire à six éléments, selon la MFR



¹⁸ Résultats du sondage Material Deprivation in Canada 2022-23 Phase 2 Survey (période de collecte de données : 18 avril au 17 mai 2023; taille de l'échantillon = 4 624), réalisée par l'Environics Institute pour Banques alimentaires Canada.

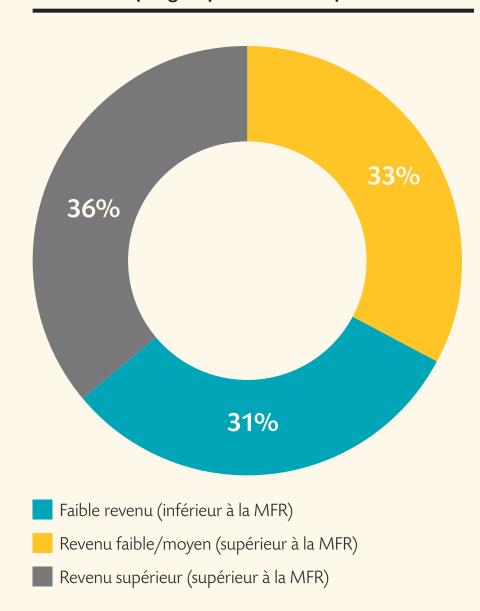
¹⁹ La méthode de calcul du revenu équivalent du ménage et une mesure de faible revenu (MFR) approximative proviennent de Statistique Canada (consulter la page https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2012002/lim-mfr-fra.htm).

Premièrement, le « revenu équivalent du ménage » a été calculé pour chaque répondant au sondage en divisant le revenu du ménage par sa « taille ajustée », c'est-à-dire la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage. Par la suite, on a attribué à chaque répondant ce revenu de ménage équivalent (un revenu égal à une taille de ménage de 1). La « valeur médiane » de ce revenu équivalent du ménage a ensuite été déterminée pour l'ensemble des répondants, c'est-à-dire le montant où la moitié de tous les répondants étaient au-dessus et l'autre moitié en dessous. La MFR correspond à 50 % du revenu médian, de sorte que dans cet échantillon, le revenu équivalent du ménage (égal à une taille de ménage de 1) est de 22 500 \$.

Les ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté officiel connaissent des taux d'insécurité alimentaire élevés

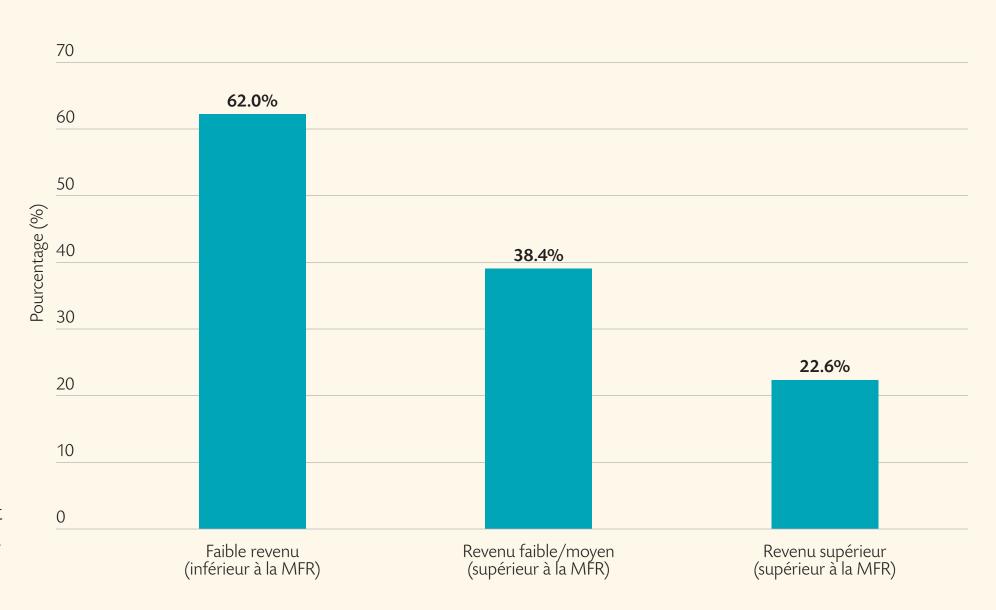
Lorsque nous divisons les personnes qui ont répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus de l'échelle en trois groupes de revenu, « faible revenu » (inférieur à la MFR), « revenu faible/moyen » (supérieur à la MFR, mais inférieur au revenu médian) et « revenu supérieur » (supérieur au revenu médian), la plus importante proportion de la population totale en situation d'insécurité alimentaire (36 %) se situe dans la catégorie « revenu supérieur ».²⁰ Le pourcentage de ménages dans la catégorie « revenu supérieur » en situation d'insécurité alimentaire s'explique par le fait qu'environ la moitié des ménages au Canada ont un revenu équivalent supérieur à 45 000 \$ (54 % de l'échantillon), ce qui confirme que ceux au revenu supérieur connaissent probablement des taux d'insécurité alimentaire importants.

Graphique 6 : Pourcentage de personnes ayant répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus d'une échelle à six éléments de mesure de l'insécurité alimentaire, par groupe de revenu équivalent



Quand on regarde le pourcentage de personnes qui répondent par l'affirmative à deux éléments ou plus de l'échelle au sein de chaque groupe de revenu, on constate que les ménages à faible revenu sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Les résultats montrent que 62 % des personnes du groupe à « faible revenu » (sous la MFR) ont répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus, tandis qu'une proportion plus faible a répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus dans le groupe à revenu faible ou moyen (supérieur à la MFR) et à revenu supérieur (supérieur à la MFR), soit 38,4 % et 22,6 % respectivement. Toutefois, étant donné que les personnes qui ont répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus sont susceptibles de connaître des niveaux d'insécurité alimentaire modérés à graves, ces proportions demeurent importantes dans les groupes à revenu supérieur.

Graphique 7 : Pourcentage de personnes ayant répondu par l'affirmative à deux éléments ou plus d'une échelle à six éléments de mesure de l'insécurité alimentaire, au sein de groupes de revenu équivalent



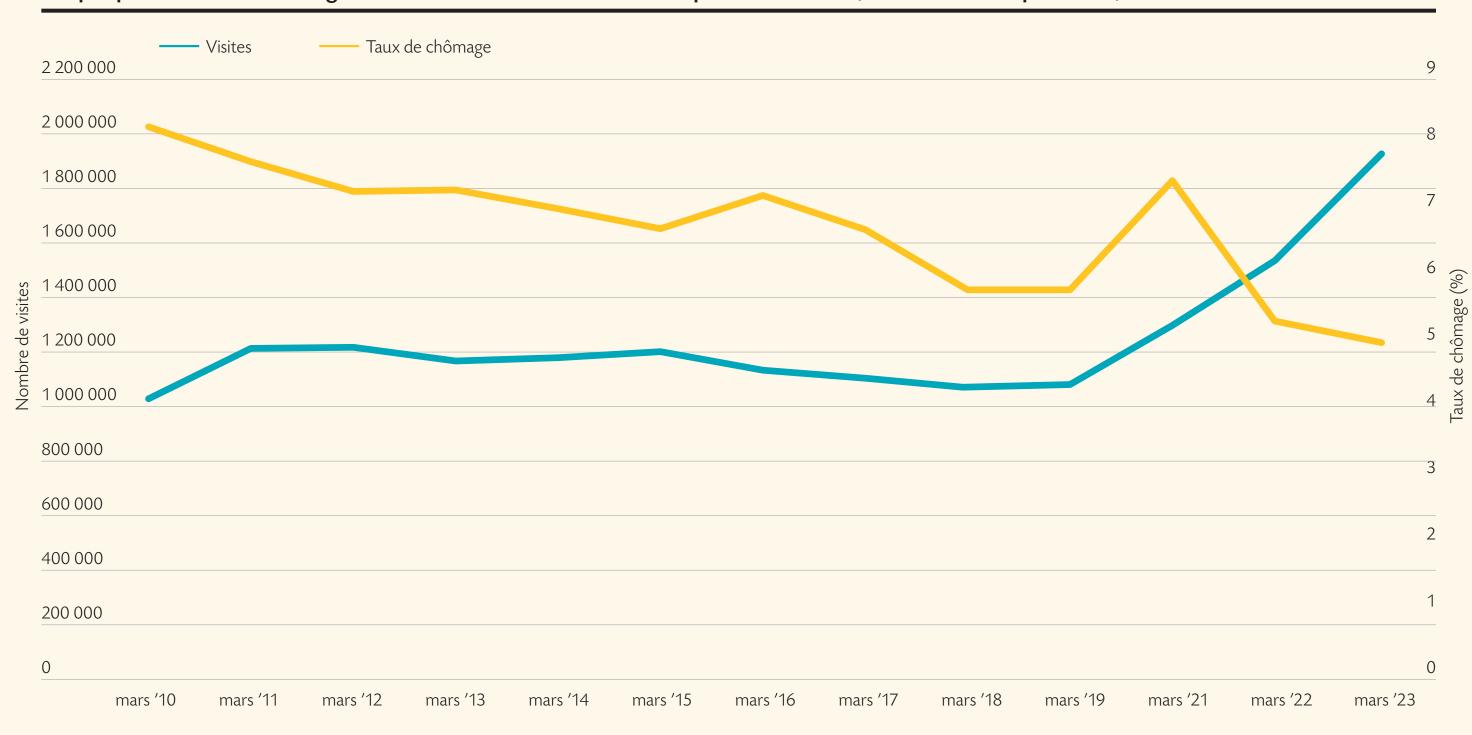
L'écart grandissant entre le recours aux banques alimentaires et le taux de chômage



Une autre façon d'évaluer le niveau de vie d'une population consiste à examiner les tendances relatives au recours aux banques alimentaires et de les comparer aux indicateurs économiques standards. Jusqu'à l'an dernier, le recours aux banques alimentaires reflétait fidèlement les taux de chômage. Jusqu'à ces dernières années, lorsque le taux de chômage était faible, la population en âge de travailler était plus susceptible d'avoir accès à un revenu d'emploi, ce qui réduisait la probabilité qu'elle ait besoin d'une banque alimentaire. Toutefois, l'année 2022 s'est grandement écartée de cette tendance, et cet écart a continué de se creuser en 2023.

En mars 2023, malgré un taux de chômage qui restait faible et stable à 5 %, le recours aux banques alimentaires a battu des records. À l'instar de l'écart croissant entre les mesures de pauvreté fondées sur le revenu et les taux d'insécurité alimentaire, l'emploi (et l'augmentation du revenu qui en découle) est moins un indicateur prévisionnel de la demande de banques alimentaires à l'échelle nationale.

Graphique 8 : Taux de chômage et nombre total de visites aux banques alimentaires, en mars de chaque année, 2010-2023



Source des données : Statistique Canada. (8 septembre 2023) Tableau 14-10-0287-01 : Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410028701@request_locale=fr Nombre de visites aux banques alimentaires tiré du Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada.

Retour au statu quo des rogrammes de soutien du revenu + inflation = huile sur le feu

« Malgré la fin des confinements dus à la COVID-19 et le retour à une économie normale, la flambée des prix des biens essentiels, comme la nourriture, le logement et l'énergie fait perdre du pouvoir d'achat aux ménages chaque fois qu'ils doivent s'acheter quelque chose ou payer une facture. »²¹

« Nos chiffres ont doublé au cours des deux dernières années, en raison de l'augmentation du coût des aliments, du carburant et des autres coûts de la vie. Pour bon nombre de nos clients, il est question de : payer le loyer ou l'hypothèque, chauffer leur maison, entretenir leur véhicule pour se rendre au travail, etc., manger. Leur budget est consacré à au moins 3 dépenses sur 4. »

Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

« Le coût et la précarité du logement représentent une part importante. L'augmentation des coûts de tous les produits essentiels : nourriture, énergie, transport. La perte des possibilités d'emploi à mesure que les entreprises réduisent leurs activités ou ferment leurs portes. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Retour au statu quo des rogrammes de soutien du revenu + inflation = huile sur le feu

« Dans notre communauté en particulier, et dans la région en général, le manque de logements abordables est la principale cause d'insécurité alimentaire. Les coûts élevés du logement pour la plupart des ménages à faible revenu ont une incidence importante sur leur capacité financière à répondre à leurs besoins de base pour assurer leur sécurité alimentaire. Cette situation a été aggravée par l'inflation qui s'est intensifiée depuis septembre 2022. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

L'an dernier, le retour au statu quo des programmes de soutien du revenu après la fin des prestations liées à la pandémie, combiné à une inflation élevée, a fait augmenter la demande d'aide auprès des banques alimentaires. Cette année, l'inflation continuant de faire rage, c'était comme jeter de l'huile sur le feu.

En 2021, l'IPC a augmenté de 3,4 %, soit la croissance la plus rapide depuis 1991.²² L'inflation a continué de s'intensifier en 2022, alors que les ménages du quintile de revenu le plus faible ont vu leur revenu disponible diminuer de 7,5 % au cours du premier trimestre de 2022 par rapport à l'année précédente.²³ Ceci s'explique en grande partie par la fin des prestations liées à la pandémie. Vers la fin de 2022, on constatait les taux d'inflation générale les plus élevés des 40 dernières années à un taux de 6,8 %, avec une hausse des produits essentiels, notamment le transport (10,6 %), les aliments (8,9 %) et le logement (6,9 %).²⁴

En 2022, les répercussions de cette inflation différaient selon les différents groupes de revenu, les quintiles de revenu inférieurs étant globalement les plus touchés dans divers domaines. Par exemple, les ménages du quintile de revenu le plus bas étaient bien plus susceptibles que ceux des quintiles plus élevés de s'inquiéter de leur capacité à se payer un logement ou un loyer, de devoir emprunter de l'argent ou de connaître des périodes extrêmement stressantes. Ils étaient également plus susceptibles de s'approvisionner en nourriture auprès d'un organisme communautaire dans les six prochains mois en raison de la hausse des prix alimentaires (17 % pour le quintile de revenu le plus faible comparé à 5 % pour tous les autres quintiles).²⁵

Bien que le quintile de revenu inférieur ait été le plus durement touché dans la plupart des domaines, un grand nombre de ménages du deuxième quintile de revenu le plus bas ont également été touchés de façon importante dans divers domaines. Ils s'inquiétaient notamment de leur capacité à faire face aux dépenses quotidiennes, ont dû faire des emprunts, ont connu des niveaux élevés de stress ou ont dû se procurer de la nourriture auprès d'un organisme communautaire. Le troisième quintile de revenu subit également les répercussions du prix du logement ou des loyers, et même le quintile de revenu supérieur est presque concerné par les difficultés à assumer un logement ou un loyer et l'inquiétude face au prix de l'essence.



²² Statistique Canada. (19 janvier 2023). Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2021. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220119/dq220119b-fra.htm

²³ Statistique Canada. (3 août 2022). Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation et l'épargne, premier trimestre de 2022, tableau 36-10-0662-01. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220803/dq220803a-fra.htm

²⁴ Statistique Canada, Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022.

²⁵ Uppal, S. (8 février 2023). La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial. *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00002-fra.htm

Retour au statu quo des rogrammes de soutien du revenu + inflation = huile sur le feu

Tableau 1 : Incidence de la hausse des prix sur les personnes vivant au Canada, selon les quintiles de revenu, 2022

	Quintile de revenu du ménage						
	Inférieur	Deuxième	Troisième	Quatrième	Supérieur		
			Pourcentag	ge			
Très préoccupés par l'incidence que la hausse des prix pourrait avoir sur leur capacité à couvrir leurs frais du quotidien au cours des 6 prochains mois	63	57,6	41,7*	37,1*	18,7*		
Très susceptibles de se procurer de la nourriture ou des repas auprès d'un organisme communautaire au cours des 6 prochains mois, en raison de la hausse des prix des aliments	17	7,9	4,8*	4,9	1,2*		
Très préoccupés par leur capacité à assumer un logement ou un loyer en raison de la hausse des prix du logement	46,4	34	35,5	18,7*	16,8*		
Très préoccupés par la hausse des prix de l'essence	73,3	75	74,6	67,2	47*		
Souvent contraints à emprunter de l'argent pour couvrir les dépenses quotidiennes au cours des 6 derniers mois, en raison de la hausse des prix	19,2	14,9	6,6*	7*	2,1*		
La plupart des journées sont extrêmement stressantes en raison de problèmes financiers	22,9	17,6	4,9*	8,4*	5,8*		

^{*} écart important avec le quintile inférieur (p<0,05)

L'inflation des prix alimentaires : la partie émergée de l'iceberg de l'abordabilité

« Le coût des aliments a tellement augmenté que les nouveaux clients sont nombreux. Les coûts du logement et les faibles niveaux de revenu ont aussi contribué à cette situation. »

Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

Le poids des courses hebdomadaires à l'épicerie sur le budget d'un ménage peut être le plus difficile à prévoir et à anticiper. En 2022, 43 % des personnes vivant au Canada ont déclaré que de tous les domaines touchés par l'inflation, c'est la hausse des prix des aliments qui avait eu les plus grandes répercussions sur leur vie, au cours des six mois précédents.²⁶ Toutefois, les personnes dans la tranche de revenu inférieure ont le plus de difficultés face à ces hausses des coûts. Par exemple, elles sont plus susceptibles de ne pas avoir d'épargne ou de crédit à utiliser, et elles sont moins capables d'assumer des stratégies comme l'achat en gros ou le stockage de grandes quantités de denrées périssables.²⁷

Pour plus de 40 % des clients des banques alimentaires bénéficiaires de l'une des deux formes d'aide sociale provinciale, qu'il s'agisse de l'assistance générale ou de l'aide sociale provinciale, le statu quo signifie des revenus bien en deçà du seuil de pauvreté officiel. Dans bien des cas, la valeur réelle en dollars de ce revenu a à peine augmenté, et dans certains cas a même diminué, par rapport à sa valeur d'il y a 30 ans.²⁸ Les ménages dans cette tranche de revenu dépensent un pourcentage plus élevé de leurs revenus limités pour la nourriture²⁹ et sont touchés par l'inflation des prix alimentaires, même à des niveaux modérés. Des études tirées du programme Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP) des États-Unis, dont les participants vivaient pour la plupart en dessous du seuil de pauvreté officiel du pays, ont révélé qu'une hausse de 10 \$ sur le prix d'un panier de provisions modeste aggravait de 5 % l'insécurité alimentaire parmi ces ménages.³⁰

Si l'on tient compte de tous les facteurs, la hausse du coût des aliments est la partie émergée de l'iceberg de l'abordabilité en ce qui concerne les défis auxquels font face les ménages ayant les plus faibles revenus. En raison de leurs ressources financières limitées et des coûts du logement bien supérieurs au seuil d'abordabilité de 30 % de leur revenu,³¹ les ménages des quintiles de revenu les plus bas sont moins susceptibles de gérer l'inflation alimentaire et plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Pour les ménages à revenu moyen, les coûts élevés du logement ou du loyer combinés à d'autres facteurs liés à la situation du ménage, par exemple, les besoins en soins de santé ou dentaires, l'endettement ou les urgences familiales, aggravent le risque d'insécurité alimentaire lorsque les prix des aliments augmentent.

²⁶ Uppal, Rising prices.

²⁷ Voir Stapleton, J. (2011). Less on their plate: Canada's poorest people facing a frightful food crisis. Centre canadien de politiques alternatives. https://www.policyalternatives.ca/publications/monitor/less-their-plate (en anglais seulement).

²⁸ Maytree. (2023). *All-Canada overview*. https://maytree.com/changing-systems/data-measuring/welfare-in-canada/all-canada/ (en anglais seulement)

²⁹ Uppal, Rising prices.

³⁰ Gregory, C., et Coleman-Jensen, A. (2013). Do high food prices increase food insecurity in the United States? *Applied Economic Perspectives and Policy*, 35(4), p. 679-707. https://doi.org/10.1093/aepp/ppt024

³¹ Indice du logement locatif canadien (sans date) – COÛT. https://rentalhousingindex.ca/fr/#intro Au Canada, l'extrémité supérieure du seuil de revenu annuel le plus faible varie entre 20 000 \$ et 33 000 \$ environ.

« Les indicateurs non financiers de la pauvreté tels que l'indicateur de privation matérielle et sociale de l'Union européenne (UE) sont particulièrement bien adaptés pour enregistrer les pressions exercées sur le pouvoir d'achat des ménages ayant des ressources relativement faibles ou des besoins élevés. »³²

Geranda Notten

« An inflation-proof methodology to measuring policy effects on poverty » Blogue de l'OUP : Oxford University Press's Academic Insights for the Thinking World.²²

Bilan-Faim 2023 Quand est-ce assez? 38

Pour montrer l'ampleur de la pauvreté et ses effets sur l'insécurité alimentaire partout au pays, l'équipe de recherche de Banques alimentaires Canada travaille en collaboration avec la Maytree Foundation et le Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire afin d'élaborer un indice de défavorisation matérielle (IDM) conçu au Canada, une mesure déjà utilisée dans de nombreux pays européens et ailleurs dans le monde.

Contrairement à d'autres mesures de la pauvreté fondées sur le revenu, comme la MPC, l'IDM examine les biens et les activités que devrait pouvoir s'offrir un ménage au niveau de vie acceptable et supérieur au seuil de pauvreté dans un pays prospère comme le Canada. L'IDM est un outil complémentaire qui peut être utilisé conjointement avec la MPC et d'autres mesures de la pauvreté fondées sur le revenu, comme la MFR. En demandant directement à un ménage quels biens et activités il ne peut se payer, nous pouvons mieux comprendre l'incidence de facteurs comme l'inflation rapide sur son niveau de vie.

Une étude antérieure utilisant un ensemble de données de 2013 montre qu'une mesure de type IDM considère beaucoup plus de ménages comme vivant dans la pauvreté que les seules mesures de la pauvreté fondées sur le revenu. L'étude a révélé que 57 % des personnes considérées comme vivant dans la pauvreté selon l'IDM n'étaient pas considérées comme faisant partie d'un ménage à « faible revenu », et que 50 % des personnes considérées comme faisant partie d'un ménage à « faible revenu » ne vivaient pas dans la pauvreté selon l'IDM.33 Cette absence de chevauchement entre les mesures fondées sur le revenu et les mesures de type IDM a été également observée à l'échelle internationale. L'écart s'explique par le fait que les ressources financières, les besoins et les conditions de vie des gens sont beaucoup plus hétérogènes que ce dont les mesures de la pauvreté fondées sur le revenu peuvent tenir compte. Les répercussions de la pandémie, ainsi que l'inflation rapide, n'ont probablement fait qu'amplifier cette absence de chevauchement.

Les deux types de mesures utilisées ensemble nous permettront de mieux comprendre dans quelles situations nous avons mal saisi l'ampleur de la pauvreté lorsque nous utilisons uniquement la MPC ou d'autres normes fondées sur le revenu. Il s'agit notamment de mieux comprendre l'ampleur de la pauvreté chez les familles monoparentales, les personnes handicapées, les personnes racisées, les Autochtones et d'autres groupes confrontés à des obstacles systémiques. En saisissant mieux l'ampleur de la pauvreté, nous pouvons mieux comprendre les besoins d'une population, établir des critères d'admissibilité plus appropriés aux prestations et aux soutiens du gouvernement et mieux évaluer l'efficacité des initiatives de réduction de la pauvreté comme les services de garde subventionnés et l'assurance-médicaments.



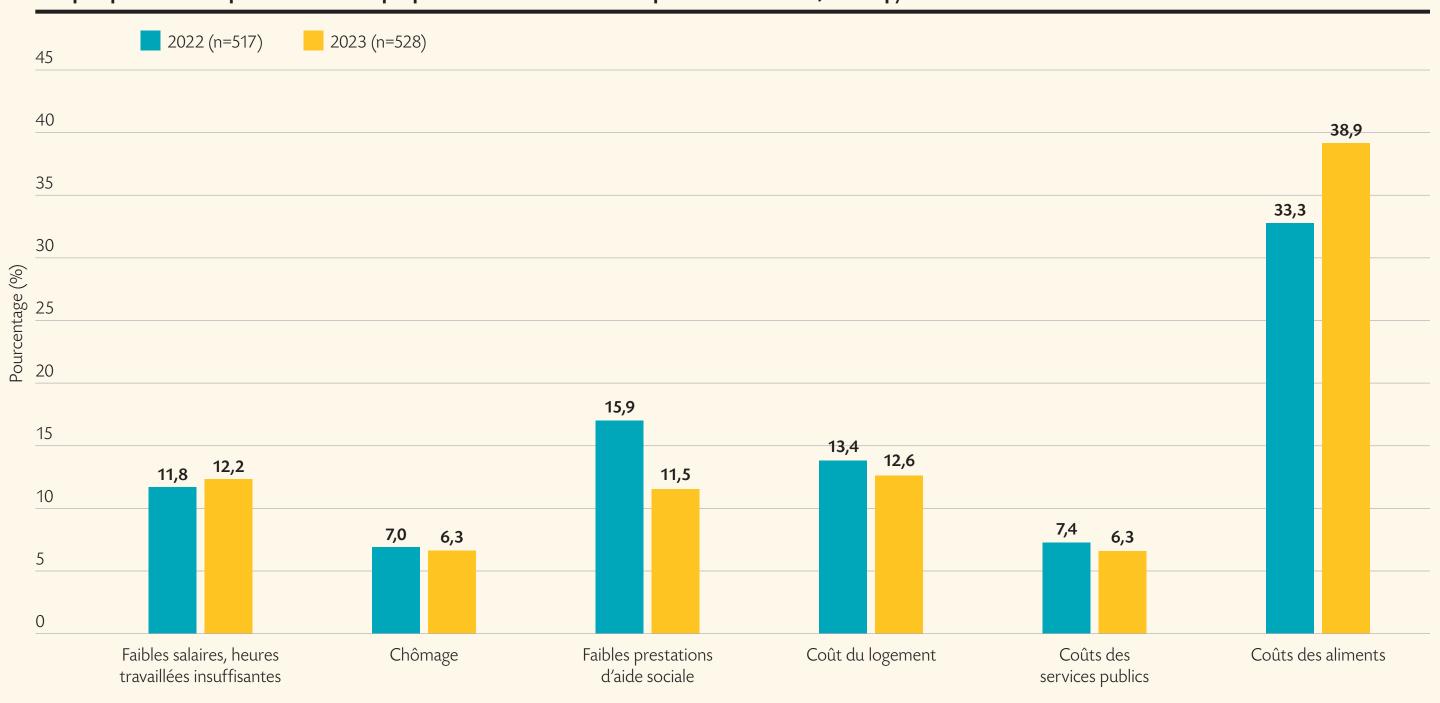
« Nos logements locatifs coûtent en moyenne 1500\$ pour une personne seule, et jusqu'à plus de 3000\$ par mois pour une famille. Les clients choisissent de s'assurer que le loyer est payé et peuvent compléter leurs achats alimentaires grâce à des paniers des banques alimentaires. Le coût des aliments et le prix de l'essence sont aussi des facteurs. Les piscicultures et les mines ferment, et le chômage est également un facteur.»

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Les personnes qui ont recours aux banques alimentaires au Canada sont susceptibles d'être dans la tranche de revenu la plus faible et sont donc plus vulnérables que les autres groupes aux effets de la hausse des prix des aliments. Depuis le sondage Bilan-Faim de 2021, où la question sur les raisons du recours aux banques alimentaires a été posée pour la première fois, la principale raison évoquée est le coût des aliments. Le pourcentage de répondants qui le mentionnent comme principale raison a considérablement augmenté, passant de 24,9 % en 2021 à 33,3 % en 2022 et à 38,9 % en 2023.

Les autres principales raisons qui justifient le recours aux banques alimentaires sont le coût du logement et des services publics et un faible revenu, qu'il s'agisse d'un faible revenu en raison de prestations d'aide sociale trop faibles, d'un salaire peu élevé ou d'un nombre insuffisant d'heures de travail. Toutefois, cette année, pour la première fois, les faibles salaires ou le nombre insuffisant d'heures de travail ont été évoqués plus fréquemment que les prestations d'aide sociale trop faibles. Cela s'explique en grande partie par une diminution de la proportion de clients recevant de l'aide sociale comme principale source de revenu et une augmentation de la proportion de clients pour qui l'emploi constitue la principale source de revenu.

Graphique 9 : Principales raisons expliquant le recours aux banques alimentaires, 2022 p/r à 2023

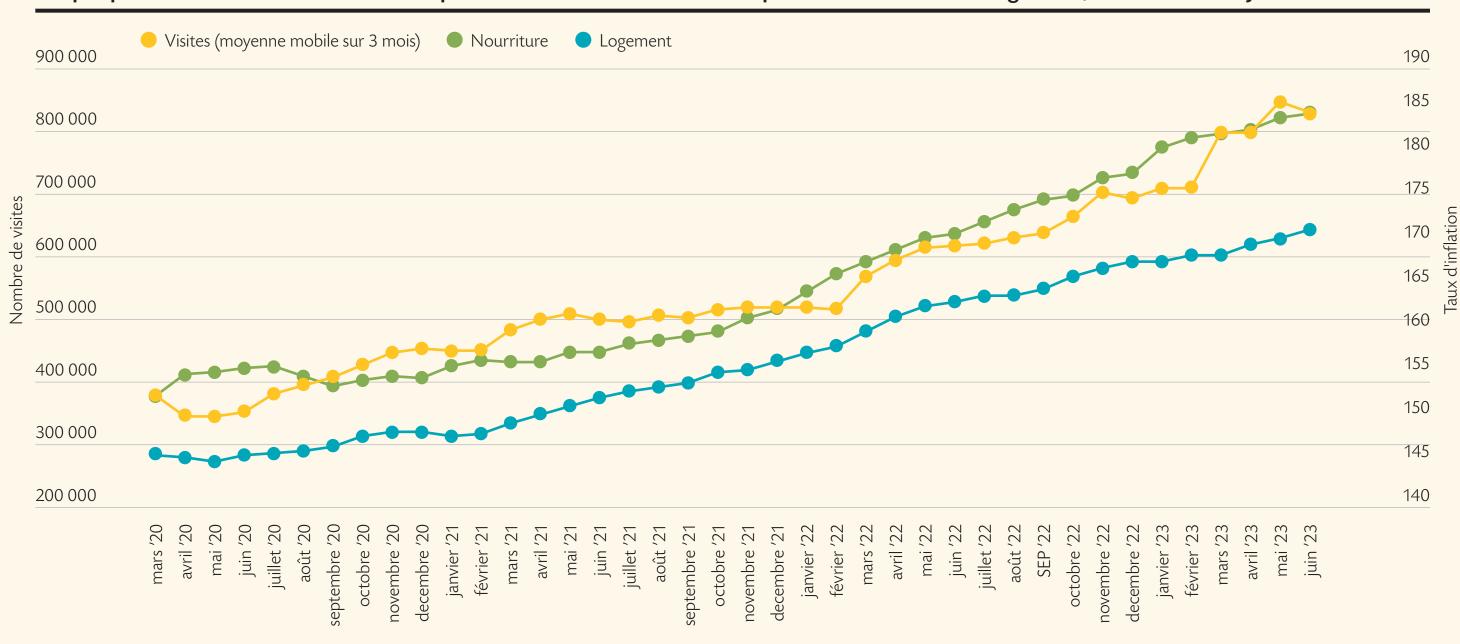


Source des données : Banques alimentaires Canada



Les données sur l'utilisation recueillies auprès du réseau de banques alimentaires comparées aux données fournies par Statistique Canada continuent de corroborer ces observations. En examinant les visites mensuelles aux banques alimentaires de mars 2020 à juin 2023 à partir d'un échantillon de banques alimentaires, ainsi que les prix mensuels des aliments et des logements au cours de la même période, nous pouvons voir les répercussions de la hausse de l'inflation qui s'est accentuée à partir de février et mars 2022. Il est important de noter que le tableau ci-contre ne montre que deux facteurs de recours aux banques alimentaires, et que la présente analyse n'examine pas d'autres facteurs importants, comme le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et l'incidence des changements des prestations de revenu. Une analyse plus approfondie sera nécessaire pour explorer l'importance de ces facteurs afin de brosser un tableau plus clair de la contribution des prestations liées à la pandémie à la baisse du recours aux banques alimentaires au début de 2020.

Graphique 10 : Recours mensuel aux banques alimentaires et inflation des prix des aliments et du logement, de mars 2020 à juin 2023



Source des données : Statistique Canada. (19 septembre 2023) Visites mensuelles des banques alimentaires de Banques alimentaires Canada Données de Statistique Canada sur l'inflation des coûts des aliments et du logement. Tableau 18-10-0004-01 : Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=18100004010 request_locale=fr.

Remarque : Les tendances proviennent d'un échantillon de banques alimentaires dans le système Link2Feed qui ont été en mesure de fournir des données sur le recours aux banques alimentaires pendant cette période, ce qui représente environ 50 % du réseau et 45 % du nombre total de visites.

Voir au-delà destendances générales

Voir au-delà des tendances générales

Une étude de mars 2023 de Statistique Canada a montré que sur les 35 % des personnes vivant au Canada qui avaient de la difficulté à couvrir leurs dépenses de base comme la nourriture et le logement à la fin de 2022, certains groupes démographiques étaient disproportionnellement représentés. Les adultes âgés de 25 à 54 ans, les locataires, les nouveaux arrivants, les populations racisées et autochtones, personnes ayant un handicap et les ménages avec enfants faisaient partie des personnes confrontées à des défis accrus pendant cette période.³⁴ Ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs et se chevauchent souvent. Les résultats de cette étude de Statistique Canada, ainsi que les résultats des plus récentes constatations sur les taux d'insécurité alimentaire au Canada, montrent de fortes similitudes avec les chiffres relatifs aux caractéristiques démographiques, du revenu et du logement des personnes qui ont recours aux banques alimentaires. Les résultats du sondage Bilan-Faim peuvent également nous montrer certains des changements importants qui ont eu lieu à cet égard par rapport à la situation avant la pandémie et la crise inflationniste actuelle.

Bilan-Faim 2023 Quand est-ce assez? 43

Voir au-delà des tendances générales Groupes d'âge

Enfants

Le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires est demeuré stable depuis la période avant la pandémie. Les enfants représentent actuellement 33 % des usagers des banques alimentaires. Ils ne représentent que 20 % de la population générale, ils sont donc encore largement surreprésentés parmi la clientèle des banques alimentaires. Depuis sa mise en œuvre en 2016, l'Allocation canadienne pour enfants a joué un rôle essentiel dans la réduction de l'insécurité alimentaire chez les ménages avec enfants,³⁵ et a le potentiel d'éviter aux ménages à risque de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire.³⁶

Adultes en âge de travailler

Le pourcentage d'adultes âgés de 18 à 30 ans qui ont recours aux banques alimentaires est passé de 15,2 % l'an dernier à un peu plus de 17 %, et le pourcentage de ceux âgés de 31 à 44 ans est passé de 20 % ces deux dernières années à 21,2 % cette année. Le pourcentage d'adultes âgés de 45 à 64 ans qui ont recours aux banques alimentaires est passé de 22,8 %

³⁷ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

au cours des deux dernières années à 20,7 % cette année. Ce changement proportionnel pourrait représenter une nouvelle vague de jeunes clients qui ont un emploi, mais qui peinent à joindre les deux bouts en raison des coûts élevés du logement et de l'inflation rapide, plutôt qu'une baisse du nombre de clients des banques alimentaires âgés de 45 à 64 ans, qui sont plus susceptibles de dépendre de l'aide sociale provinciale et d'avoir un attachement marginal au marché du travail. Le temps nous dira si ce changement soudain est temporaire ou s'il s'inscrit dans une tendance continue.

L'augmentation du nombre de jeunes adultes en âge de travailler qui ont besoin d'aide se reflète dans le pourcentage plus élevé d'adultes âgés de 25 à 54 ans qui vivaient dans un ménage ayant de la difficulté à répondre à ses besoins financiers à l'automne 2022 (42 % comparativement à 35 % pour l'ensemble des groupes d'âge). En 2023, 31 % des adultes âgés de 18 à 29 ans et 24 % des adultes âgés de 30 à 44 ans ont connu la faim par manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 18 % de la population générale. 38

Personnes âgées

Bien que les personnes âgées – c'est-à-dire les personnes âgées de 65 ans et plus représentent une proportion relativement faible de la clientèle des banques alimentaires, cette proportion a considérablement augmenté par rapport à avant la pandémie : en 2019, elles représentaient 6,8 % des utilisateurs, comparativement à 8 % en 2023. Les personnes âgées à faible revenu, y compris les personnes âgées racisées et autochtones, plus susceptibles de compter sur les pensions publiques comme principale source de revenu,³⁹ sont particulièrement vulnérables aux conséquences de l'inflation rapide des denrées alimentaires et des carburants. Ces personnes sont également plus susceptibles d'avoir des besoins plus importants en matière de soins de santé, et les dépenses médicales associées, qui pèsent déjà sur des budgets limités, deviendront de moins en moins abordables. 40

« Les personnes âgées à revenu fixe éprouvent des difficultés, l'impôt sur les REER les fait passer au-dessus du seuil de revenu [du Supplément de revenu garanti]. Elles perdent alors des subventions et le processus pour se faire réévaluer est compliqué et prend beaucoup de temps. »

Survey respondent, Alberta

« Les aînés ne souhaitent aucune augmentation de leur pension ni de leurs frais médicaux et dentaires. »

Répondant au sondage, Ontario

« Les aînés ont de la difficulté à payer pour le chauffage à domicile. Ils doivent souvent choisir entre la nourriture et le chauffage. »

Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

³⁵ Brown, E. M., et Tarasuk, V. (2019). Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit. *Preventive Medicine*, 129, 105876. https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2019.105876 (en anglais seulement)

³⁶ Men, F., Fafard St-Germain, A. A., Ross, K., Remtulla, R., et Tarasuk V. (2023). Effect of Canada Child Benefit on food insecurity: A propensity score-matched analysis. *American Journal of Preventive Medicine*, 64(6), p. 844 à 852. https://doi.org/10.1016/j.amepre.2023.01.027 (en anglais seulement)

³⁸ Voir l'annexe A.

³⁹ Block, S., Galabuzi, G.-E. et King, H. (2021). Écarts de revenus de retraite: Analyse intersectionnelle du revenu des aînés et de l'épargne-retraite au Canada. Centre canadien de politiques alternatives. https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2021/06/Ecarts%20de%20 revenus%20de%20retraite%202021.pdf

Voir au-delà des tendances généerales Type de ménage

« Nous constatons que les personnes âgées et les personnes seules bénéficiant de l'aide sociale sont les plus touchées par la hausse du coût de l'épicerie. »

Répondant au sondage, Ontario

« Un manque de services sociaux pour les personnes seules, surtout pour les hommes. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Adultes vivant seuls

Les adultes vivant seuls et sans enfants demeurent les types de ménages au Canada ayant le plus souvent recours aux banques alimentaires. Bien que le pourcentage d'utilisateurs adultes vivant seuls soit en baisse constante par rapport à avant la pandémie (48 % en 2019 contre 44 % en 2023), cette baisse est attribuable à l'augmentation des besoins chez les autres types de ménages (comme les familles biparentales avec enfants) plutôt qu'à une diminution des besoins chez les adultes vivant seuls.

La surreprésentation des adultes vivant seuls dans la clientèle des banques alimentaires est due en grande partie au fait qu'ils représentent la grande majorité des cas d'aide sociale provinciale dans chaque province et territoire,41 et qu'ils comptent sur des revenus qui, dans la plupart des provinces, se situent bien en deçà du seuil de pauvreté officiel.⁴² En 2021, plus d'un cinquième (22 %) des adultes vivant seuls étaient sous le seuil de pauvreté officiel, comparativement à 4,4 % des personnes vivant en famille.⁴³ Avec moins d'options de soutien du revenu en dehors de l'aide sociale provinciale, les adultes vivant seuls en âge de travailler qui traversent une période difficile n'ont souvent pas d'autre choix que de faire appel aux banques alimentaires en raison des très faibles niveaux d'aide sociale.

Ménages avec enfants

« La crise du logement et le coût élevé des loyers dans la ville d'Ottawa font en sorte que les familles consacrent la majorité de leur revenu au logement, ce qui laisse peu de place aux autres coûts quotidiens, y compris la nourriture. »

Répondant au sondage, Ontario

« Nous habitons à une heure de la ville la plus proche. Le coût du carburant contribue à l'augmentation des besoins. Le coût des aliments est un autre facteur contributif. Il semble que chaque augmentation du coût de la nourriture, du logement et des services publics [signifie] que les familles qui vivaient d'un mois à l'autre ne sont plus en mesure de joindre les deux bouts. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Depuis le début de la pandémie, le nombre de ménages biparentaux avec enfants de moins de 18 ans qui ont recours aux banques alimentaires a augmenté, passant de 18,8 % en 2019 à 21 % en 2023. Les membres du réseau de banques alimentaires ont mentionné que les familles avec enfants sont aux prises avec des coûts élevés du logement, de la nourriture et du carburant, en plus des frais de garde d'enfants et d'autres besoins propres aux enfants. Parmi les personnes en difficulté figurent de nombreux nouveaux arrivants qui occupent un emploi précaire ou dans le cadre duquel on ne leur confie pas suffisamment d'heures pour qu'ils puissent joindre les deux bouts.

Cette augmentation reflète les tendances observées dans la population générale, où les ménages avec enfants ont été particulièrement touchés par la pandémie et l'inflation rapide. En 2021-2022, 21,1 % des couples avec enfants et 38,8 % des familles monoparentales ont connu l'insécurité alimentaire, comparativement à 18,4 % de la population générale.44 À l'automne 2022, 42 % des ménages avec enfants ont éprouvé des difficultés à satisfaire leurs besoins financiers de base, contre 35 % de la population générale. 45 En 2023, 25 % des adultes vivant avec des enfants ont souffert de la faim au cours des 12 mois précédents, comparativement à 18 % de la population générale.46

45

⁴¹ Tabbara, M. (2023). Social assistance summaries, 2022. Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/Social_Assistance_Summaries_2022.pdf

⁴² Laidley, J., et Tabbara, M. (2022). Welfare in Canada, 2022. Maytree, p. 26-27. https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2022.pdf

⁴³ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

⁴⁴ Statistique Canada. (s.d.). Tableau 5: Personnes vivant dans un ménage ayant connu une situation d'insécurité alimentaire selon certains types de famille et groupes démographiques, Canada, 2019 à 2021. Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230502/t005a-fra.htm

⁴⁵ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

⁴⁶ Voir l'annexe A.

Voir au-delà des tendances généerales Principale source de revenu

Aide sociale (assistance générale) et prestations d'invalidité provinciales

L'aide sociale provinciale, qui comprend à la fois l'aide sociale générale et les prestations d'invalidité provinciales, est la principale source de revenu pour plus de 42,4 % des utilisateurs des banques alimentaires. L'assistance générale est conçue comme une aide à court terme pour les personnes sans emploi qui n'ont pas d'autres moyens de soutien financier. Les prestations d'invalidité provinciales s'adressent aux personnes qui ont une incapacité ou d'autres problèmes de santé qui ont une incidence sur leur capacité à occuper un emploi régulier.

Les niveaux d'aide sociale sont si bas que tous les types de ménages qui reçoivent de l'aide sociale vivent sous le seuil de pauvreté dans presque toutes les provinces et tous les territoires.⁴⁷ La probabilité qu'un ménage dont la principale source de revenu provient de l'aide sociale connaisse l'insécurité alimentaire est beaucoup plus grande que

pour les ménages dont la principale source de revenu provient d'un salaire ou d'un travail autonome. ⁴⁸ Il existe de fortes corrélations entre le nombre de dossiers d'aide sociale et la fréquentation des banques alimentaires à Toronto et à Calgary, en particulier le nombre de dossiers d'aide sociale générale (Expected to Work) à Calgary et le nombre de dossiers de prestations d'invalidité (POSPH) à Toronto. ⁴⁹

Comparativement à 2019, le nombre d'utilisateurs des banques alimentaires qui reçoivent l'aide sociale a diminué de façon importante, passant de 40,1 % en 2019 à 28,8 % en 2023. Cela reflète le déclin continu des tendances relatives à la charge de travail d'assistance à l'échelle nationale au cours de cette période. Si ce déclin est peut-être attribuable en partie à l'extension des prestations d'aide au revenu tout au long de la pandémie, il n'est pas encore très clair pourquoi cette tendance ne s'est pas inversée lorsque le soutien du revenu a pris fin.

« L'aide sociale est un système restrictif et inefficace. Les individus ne peuvent gagner que 500 \$ avant que leur salaire ne soit lourdement garni par le développement social, et plus ils ont de revenus qui rentrent, plus ils paient en loyer s'ils sont sur un logement [subventionné]. Si leur revenu est trop élevé, ils deviennent à risque de perdre leur logement subventionné. »

Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

« L'accès à l'aide sociale est laborieux. Il existe de nombreux obstacles qui rendent difficile la recherche de sources de revenu stables (surtout dans les régions rurales). L'exigence des rencontres en personne dans les grands centres est difficile pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport pour s'y rendre. »

Répondant au sondage, Manitoba

De façon générale, les conditions d'admissibilité à l'aide sociale provinciale sont très strictes dans la plupart des provinces et des territoires, y compris la récupération d'un dollar pour un dollar pour les demandeurs ayant un revenu d'emploi, ainsi que des limites d'actifs liquides très faibles pour être admissibles à l'aide sociale générale.⁵¹ Les personnes bénéficiant de l'aide sociale provinciale et pouvant prétendre à un revenu au titre de la PCRE seraient soumises non seulement à ces mesures de récupération,⁵² mais aussi à l'impôt fédéral.

Ces règles ont des répercussions importantes pour les bénéficiaires de l'aide sociale après la pandémie. Certaines banques alimentaires ont mentionné que leurs clients étaient assujettis à ces mesures de récupération et d'impôt, en plus de voir réduits leurs autres avantages fiscaux (comme les prestations pour enfants et les crédits pour la TPS) en raison de l'augmentation temporaire de leur revenu au cours de l'année précédente.

⁴⁷ Laidley et Tabbara, Welfare in Canada, 2022.

⁴⁸ Tarasuk, V., Li, T., et Fafard St-Germain, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada, 2021. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). https://proof.utoronto.ca (en anglais seulement)

⁴⁹ The School of Public Policy. (décembre 2017). Social policy trends: Calgary food bank clients and social assistance caseloads (en anglais seulement) Université de Calgary. https://www.policyschool.ca/publications/social-policy-trends-calgary-food-bank-clients-social-assistance-caseloads/ (en anglais seulement)
Kneebone, R. et Wilkins, M. (2022). The sensitivity of food bank visits to social assistance, housing and labour market conditions in Toronto. SSP Research Paper, 15(10). School of Public Policy, Université de Calgary. https://www.dailybread.ca/wp-content/uploads/2022/03/Foodbank.Kneebone.Wilkins.Mar971.pdf (en anglais seulement)

⁵⁰ Tabbara, *Social assistance summaries*, 2022.

⁵¹ Laidley et Tabbara, Welfare in Canada, 2022, pp. 189-196.

⁵² Stapleton, J., et Tweddle, A. (2023). CRB and EI – *rules for social assistance*. Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/CRB-and-EI-rules-for-social-assistance.pdf (en anglais seulement)

Voir au-delà des tendances généerales Principale source de revenu

« Les niveaux d'aide sociale ne répondent pas à la hausse du coût de la vie. Les adultes vivant seuls ont un accès particulièrement limité à des niveaux adéquats d'aide sociale, tandis que les familles monoparentales font face à des défis uniques en raison du manque de services de garde abordables et accessibles qui nuisent à leur capacité de travailler. Tout cela est exacerbé pour les personnes ayant un handicap; les élus croient souvent que « la meilleure aide sociale est un emploi », mais c'est faux pour les personnes qui sont incapables de travailler (et qui ne seront peut-être jamais en mesure de travailler) en raison d'une incapacité. »

Répondant au sondage, Ontario

Les personnes dont la principale source de revenu provient de prestations d'invalidité provinciales représentent 13,6 % des ménages qui ont recours aux banques alimentaires. Ce pourcentage a diminué considérablement par rapport à avant la pandémie (17,3 %). Toutefois, cette baisse n'est pas attribuable à une diminution des besoins chez les personnes handicapées, mais à une augmentation des besoins chez les ménages ayant d'autres sources de revenu principales.

Le pourcentage d'utilisateurs des banques alimentaires qui reçoivent des prestations d'invalidité provinciales est disproportionnellement élevé par rapport au pourcentage de personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité dans la population générale, ce qui indique que les prestations d'invalidité ne couvrent pas le coût des besoins essentiels à l'échelle du pays. ⁵³ Par exemple, l'écart en pourcentage dépasse 20 % en Ontario et en Colombie-Britannique, et 10 % en Alberta.

« Le coût de la vie est extrêmement élevé dans notre région – nourriture, services publics, loyer, bas salaires et pensions pour les aînés et les personnes handicapées. Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale, ainsi que les facteurs de stress financiers, créent de nouveaux besoins et contribuent à l'augmentation du nombre de personnes qui ont recours aux banques alimentaires. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Les personnes handicapées éprouvent des difficultés disproportionnées, car les coûts de leurs besoins accrus en matière de soins de santé sont aggravés par l'inflation rapide. À l'automne 2022, 43 % des personnes ayant une incapacité ou un problème de santé chronique ont éprouvé des difficultés financières, comparativement à 35 % de la population générale.⁵⁴ En 2023, 28 % des personnes ayant une incapacité physique et 39 % ayant une incapacité mentale ont déclaré avoir souffert de la faim au cours des 12 mois précédents par manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 10 % des personnes sans incapacité.55 50 % des Canadiens en situation d'insécurité alimentaire vivent avec une incapacité.56

⁵³ Ozga, P., et Smith, I. (2023). Provinces must join effort to help disabled escape poverty. *Policy Options Politiques*. https://policyoptions.irpp.org/magazines/may-2023/poverty-disabled-provinces-efforts/ (en anglais seulement)

⁵⁴ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

⁵⁵ Voir l'annexe A.

⁵⁶ Feed Opportunity: Centre for Food Security. (21 septembre 2022). 50% of Canadians who struggle with food insecurity have a disability. We must act. *News & Media blog*. https://www.feedopportunity.com/blog/50-of-canadians-who-struggle-with-food-insecurity-have-a-disability-we-must-act/ (en anglais seulement)

Voir au-delà des tendances généerales Emploi

« J'ai vu beaucoup de nouveaux clients qui n'avaient jamais eu recours à une banque alimentaire auparavant. Bon nombre d'entre eux ont des enfants et des familles qui travaillent (et qui occupent des postes à faible revenu comme le commerce de détail, la restauration rapide, etc.), mais ne sont tout simplement pas en mesure de joindre les deux bouts en raison de l'inflation et de l'augmentation du coût du loyer, de la nourriture et de l'essence. Les locations sont très difficiles à trouver et les loyers ont augmenté de façon importante, ce qui fait en sorte que certains vivent dans de mauvaises conditions. »

Répondant au sondage, Alberta

« [Il y a une] pénurie de travail bien rémunéré. Nous constatons un recours saisonnier aux banques alimentaires en raison du travail saisonnier. »

Après être demeuré stable (11 % à 12 %) pendant plus d'une décennie, le pourcentage de clients des banques alimentaires dont la principale source de revenu est l'emploi a considérablement augmenté depuis 2021. Aujourd'hui, il se situe à près de 17 %. Il s'agit du pourcentage le plus élevé jamais vu dans ce groupe. Cette année, le fait d'avoir un revenu d'emploi comme principale source de revenu est encore moins susceptible d'offrir une protection contre les effets d'une forte inflation.

L'Enquête sur la population active de Statistique Canada a révélé que même si l'inflation avait augmenté de près de 7 % par rapport à l'année précédente, le salaire horaire moyen n'a pas suivi le rythme, augmentant de seulement 5,6 % au cours de la même période.⁵⁷ Les salariés les moins bien payés, c'est-à-dire ceux qui se situent dans les 25 % inférieurs de la distribution des salaires, sont moins susceptibles d'avoir bénéficié d'une augmentation salariale au cours de cette période, et ceux qui travaillent dans des secteurs où le travail à temps partiel

est la norme (tels que l'hébergement, la restauration, le commerce de détail, le transport et l'entreposage) sont plus susceptibles d'avoir connu des difficultés financières à l'automne 2022.⁵⁸

Cette année, le pourcentage de répondants (12,2 %) qui ont déclaré que les faibles salaires ou le manque d'heures de travail étaient la principale raison pour laquelle ils ont eu recours à une banque alimentaire en mars 2023 a augmenté de façon importante. Bien que nous ne puissions pas actuellement désagréger les données du Bilan-Faim afin d'explorer les caractéristiques sectorielles des personnes ayant déclaré un emploi comme principale source de revenu, les résultats d'une enquête basée sur la population générale incluse dans le rapport de l'année dernière ont révélé que les travailleurs occupant un emploi temporaire, occasionnel ou variable étaient considérablement plus susceptibles que les employés permanents travaillant 30 heures ou plus par semaine d'avoir eu recours à une banque alimentaire.59

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

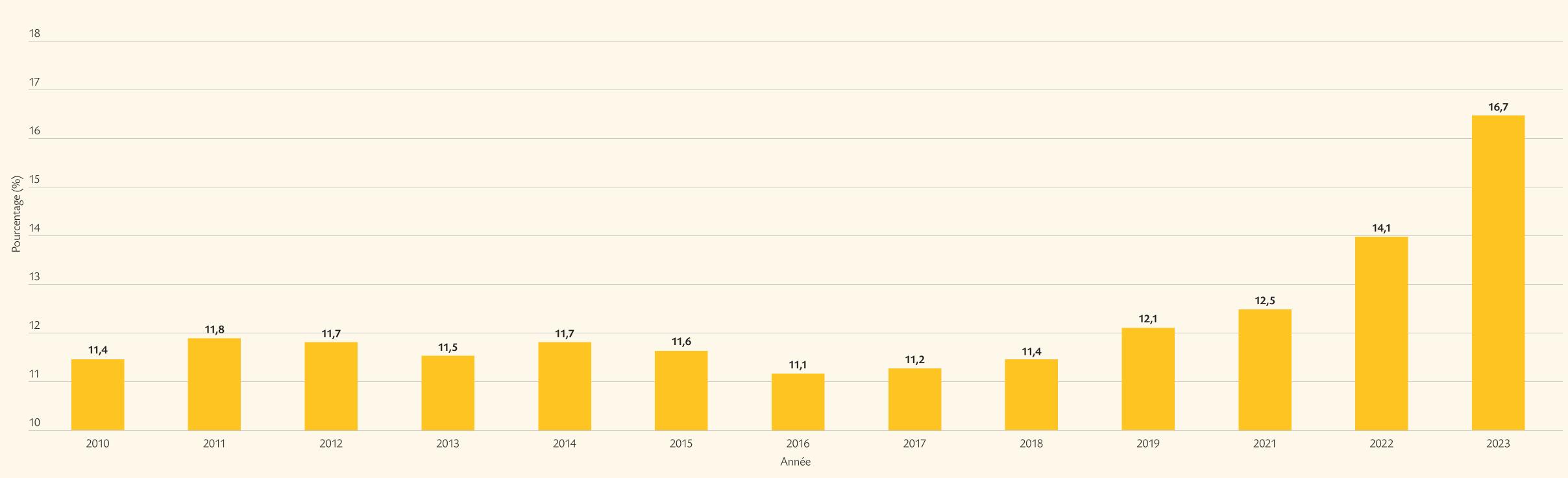


⁵⁷ Statistique Canada. (4 novembre 2022). Enquête sur la population active, octobre 2022. *Le Quotidien*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221104/dq221104a-fra.htm

Statistique Canada, Enquête sur la population active.
 Banques alimentaires Canada. (2022). *Bilan-Faim* 2022, p. 46. https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php

Voir au-delà des tendances généerales Emploi

Graphique 11 : Pourcentage de la clientèle des banques alimentaires dont la source de revenu principale découle de l'emploi, 2010-2023



Source des données : Banques alimentaires Canada

Voir au-delà des tendances généerales Type de logement

« Le coût du logement est incroyable. Bon nombre de nos usagers consacrent 50% de leur revenu annuel au loyer s'ils ont pu trouver un hébergement. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Loyer du marché

La grande majorité (67,7 %) des clients des banques alimentaires vivent dans des logements du loyer du marché, ce qui est conforme à d'autres études qui montrent la vulnérabilité accrue des locataires à l'insécurité alimentaire par rapport aux personnes vivant dans d'autres types de logements.

À l'automne 2022, 48 % des locataires vivaient dans un ménage qui avait de la difficulté à subvenir à ses besoins financiers, comparativement à 35 % de tous les autres ménages.⁶⁰ En 2023, 30 % des locataires ont souffert de la faim au cours des 12 mois précédents en raison d'un manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 19 % des personnes qui possédaient une maison avec un prêt hypothécaire et à 7 % qui étaient propriétaires de leur maison et n'avaient pas de prêt hypothécaire.⁶¹ Bien que le pourcentage de propriétaires de maison qui ont recours aux banques alimentaires oscille toujours entre 7 % et 8 % comme par le passé, les coûts élevés du carburant et des services publics ont eu une incidence sur la demande des clients, particulièrement pour les personnes à revenu fixe, comme les personnes âgées, dans les régions rurales.



⁶⁰ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté. 61 Voir l'annexe A.

Voir au-delà des tendances généerales Autres données démographiques

Genre

Les femmes représentent 51,5 % de la clientèle des banques alimentaires. Toutefois, de tous les types de ménages, les familles monoparentales dirigées par une femme affichent les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés. Dans la population générale, 42,6 % des personnes vivant dans des familles monoparentales dirigées par une femme ont connu l'insécurité alimentaire en 2021/2022, alors que le taux national global est de 18,4 %.⁶² En 2023, 34 % des personnes vivant dans des ménages monoparentaux (dont la majorité sont dirigés par des femmes) ont souffert de la faim au cours des 12 derniers mois en raison d'un manque d'argent pour se nourrir, contre 18 % pour l'ensemble de l'échantillon.⁶³

Autochtones

Le pourcentage de personnes autochtones ayant recours à une banque alimentaire est de 12 % en 2023. Les personnes autochtones ne représentent pourtant que 5 % de la population générale. Avec des taux de pauvreté fondés sur le revenu près de deux fois supérieurs à ceux de la population non autochtone, les Premières Nations, les Métis et les Inuits subissent les effets conjugués d'un faible revenu et des défis liés à la gestion des taux d'inflation pour les besoins de base, qui dépassent ceux de la population non autochtone.

En 2021-2022, le taux d'insécurité alimentaire pour la population autochtone hors réserve était de 33,4 %, soit plus de deux fois le taux observé chez les personnes qui ne font pas partie d'un groupe racisé (15,3 %).66 Les taux d'insécurité alimentaire enregistrés avant la pandémie atteignent 50 % pour les personnes vivant dans les réserves⁶⁷ et jusqu'à 76 % pour les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat.68

« De plus en plus de familles utilisent nos services en raison du coût des aliments, du coût de l'essence. Nous devons quitter la Nation pour faire l'épicerie. Les familles qui n'ont pas eu besoin de nos services par le passé appellent pour demander si elles peuvent avoir de l'aide. »

Répondant au sondage, Alberta

« On n'a pas accès aux grandes épiceries près de chez nous, car les coûts sont très élevés. Il y a aussi une pénurie d'emploi ici sur notre réserve. Le logement est aussi un autre problème, une grande partie de la population n'a pas un logement adéquat. Nous voyons plusieurs familles vivre dans une même maison, ce qui signifie plus de bouches à nourrir. »

Répondant au sondage, Alberta

⁶² Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

⁶³ Voir l'annexe A.

⁶⁴ Statistique Canada. (21 septembre 2022). La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance. Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm

⁶⁵ Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

⁶⁶ Statistique Canada, tableau 5.

⁶⁷ Batal, M., Chan, H. M., Fediuk, K., Ing, M. Berti, P. R., Mercille, G., Sadik, T., et Johnson-Down, L. (2021). First Nations households living on-reserve experience food insecurity: Prevalence and predictors among ninety-two First Nations communities across Canada. Revue canadienne de santé publique, 112 (Suppl. 1): 52-63. https://doi.org/10.17269/s41997-021-00491-x (en anglais seulement)

⁶⁸ Inuit Tapiriit Kanatami. (2021). Stratégie de sécurité alimentaire de l'Inuit Nunangat. https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2021/07/ITK_Food-Security-Strategy-Report_English_PDF-Version.pdf (en anglais seulement)

Voir au-delà des tendances généerales Autres données démographiques

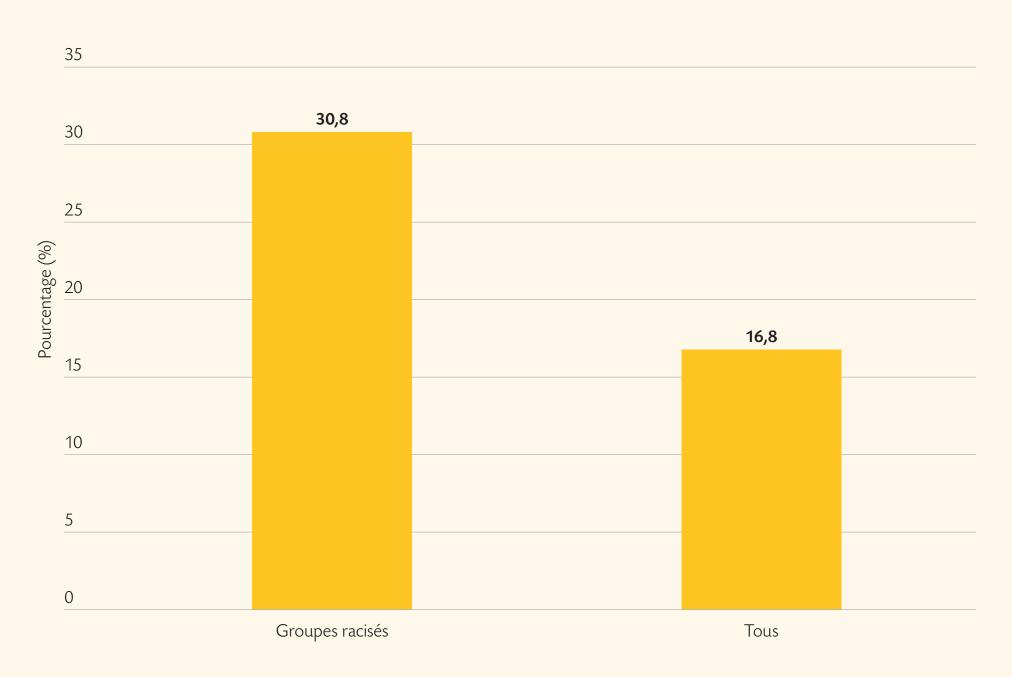
Pendant la période prépandémique, les coûts différentiels pour les besoins essentiels comme la nourriture, le transport et le carburant étaient déjà prononcés dans les régions éloignées et nordiques, et ont probablement été exacerbés pendant la période actuelle étant donné que ces éléments particuliers ont connu des taux d'inflation parmi les plus élevés de la dernière année. À l'automne 2022, 44 % des personnes autochtones vivaient dans un ménage qui avait de la difficulté à répondre à ses besoins financiers, comparativement à 35 % de tous les autres ménages.⁶⁹ En 2023, près de la moitié (48 %) des personnes autochtones ont déclaré avoir souffert de la faim au cours des 12 derniers mois en raison d'un manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 15 % de la population blanche.⁷⁰

Selon l'organisme caritatif Canadian Feed the Children, la hausse de 9 % des prix des aliments aura le même effet qu'une hausse de 20 % pour les communautés autochtones éloignées. L'augmentation du prix du carburant est un facteur déterminant en raison des coûts de transport des denrées alimentaires. Les réponses au sondage du Bilan-Faim dans les régions rurales et éloignées, où il y a plus d'utilisateurs autochtones, ont mentionné l'incidence importante du coût du carburant en raison du manque de transports en commun et de la nécessité de posséder des véhicules privés pour accéder aux services de base.

Groupes racisés

En 2023, 39,3 % des personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires au Canada se sont identifiées comme faisant partie de groupes racisés, ce qui représente une augmentation importante par rapport à 32,5 % l'année dernière. Selon les résultats fondés sur les renseignements recueillis dans un échantillon de banques alimentaires de la base de données Link2Feed de Banques alimentaires Canada, les personnes issues de groupes racisés qui ont recours aux banques alimentaires sont près de deux fois plus susceptibles que l'ensemble des ménages d'avoir un revenu d'emploi comme principale source de revenu.

Graphique 12 : Pourcentage de ménages qui ont recours aux banques alimentaires dont la principale source de revenu est l'emploi, ménages racisés par rapport à l'ensemble des ménages



Source : Base de données de Banques alimentaires Canada. Les données proviennent d'un échantillon de banques alimentaires de notre système Link2Feed et pourraient ne pas être entièrement représentatives de la répartition géographique du Canada. (n = 56, 403)

⁶⁹ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

⁷⁰ Voir l'annexe A.

⁷¹ Canadian Feed the Children. (2022). Rising food prices: How Indigenous communities are responding.
https://canadianfeedthechildren.ca/the-feed/food-prices-2022/#:~:text=For%20remote%20Indigenous%20communities%2C%20food,of%20CFTC's%20Indigenous%20partner%20communities (en anglais seulement)

Voir au-delà des tendances généerales Autres données démographiques

Étant donné que les groupes racisés représentent une plus grande proportion de travailleurs pauvres que les groupes non racisés (par exemple, la proportion de travailleurs pauvres chez les Canadiens noirs est 2,2 fois plus élevée que chez les Canadiens blancs),⁷² l'augmentation considérable du nombre de communautés racisées ayant accès à une banque alimentaire est conforme avec la plus grande proportion de ménages ayant un emploi ayant accès à une banque alimentaire.

Dans la population générale en 2021-2022, 24,5 % des groupes racisés ont connu de l'insécurité alimentaire, comparativement à 15,3 % pour les groupes non racisés. Au sein des groupes racisés, les ménages noirs, philippins et arabes affichaient les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés, soit de 39,2 %, 29,2 % et 27 % respectivement.⁷³ À l'automne 2022, 39 % de la population racisée, dont 44 % de la population sudasiatique et 46 % de la population noire, vivaient dans un ménage qui avait du mal à répondre à ses besoins financiers, comparativement à 35 % de tous les autres ménages.⁷⁴ Selon Statistique Canada, à l'automne 2022, les groupes racisés étaient plus susceptibles de travailler dans des secteurs caractérisées par des salaires plus bas et des horaires à temps partiel (dont l'hébergement, la restauration et le commerce de détail), et ces secteurs faisaient partie de celles où I'on trouvait une plus grande proportion d'employés confrontés à des difficultés financières à l'automne 2022.75 En 2023, 20 % des personnes racisées de la population générale, dont 25 % des personnes noires, ont déclaré avoir souffert de la faim au cours des 12 derniers mois en raison d'un manque d'argent pour se nourrir, comparativement à 15 % de la population blanche.⁷⁶

Temps passé au Canada

Parmi les utilisateurs des banques alimentaires, 26,6 % sont de nouveaux arrivants qui sont au Canada depuis 10 ans ou moins, ce qui représente une augmentation importante par rapport à l'an dernier, alors qu'ils représentaient 17,2 % de la clientèle des banques alimentaires, et plus du double de ce nombre en 2016, alors qu'ils comptaient pour 12,5 % de la clientèle.

« Nous avons également connu une augmentation spectaculaire du nombre de familles de nouveaux arrivants (ukrainiens et autres réfugiés) qui ont recours à de l'aide alimentaire, car il y a très peu de soutien pour les nouvelles familles et individus qui arrivent dans la province. »

Répondant au sondage, Alberta

« L'augmentation du nombre de travailleurs migrants, l'afflux de familles immigrantes sans soutien.

Survey respondent, British Columbia

⁷² Agence de la santé publique du Canada. (2018). *Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national.* Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/science-recherche-et-donnees/inegalites-travailleurs-faible-revenu-infographie.html

⁷³ Statistique Canada, tableau 5.

⁷⁴ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

⁷⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active.

⁷⁶ Voir l'annexe A.

Voir au-delà des tendances généerales

Autres données démographiques

Les nouveaux arrivants sont deux fois plus susceptibles d'être des travailleurs pauvres que les personnes qui sont au pays depuis plus longtemps. Ils sont également plus susceptibles d'avoir des emplois moins stables, des heures de travail imprévisibles et moins d'avantages sociaux comme l'assurance-médicaments et l'assurance dentaire.⁷⁷ Les nouveaux arrivants sont également plus susceptibles d'être locataires et de payer des frais de logement médians plus élevés, soit plus de 30 % de leur revenu pour le logement.⁷⁸ La combinaison de conditions d'emploi précaires et de la nécessité de consacrer une grande partie du revenu au logement rend les nouveaux arrivants particulièrement vulnérables aux effets d'une inflation rapide.

« Les immigrants viennent dans notre région pour travailler dans le secteur des services, mais ils ne reçoivent pas assez d'heures de travail pour subvenir aux besoins de leur famille. » Dans la population générale en 2021-2022, 26,2 % des nouveaux arrivants au Canada (qui ont passé 10 ans ou moins au pays) ont vécu de l'insécurité alimentaire, comparativement à 18 % pour la population générale. A l'automne 2022, 45 % des nouveaux arrivants vivaient dans un ménage qui avait du mal à répondre à ses besoins financiers, comparativement à 35 % de tous les autres ménages.

En plus de ces vulnérabilités, les nouveaux arrivants venant de pays en guerre doivent affronter des difficultés extrêmes pour trouver un logement abordable et obtenir des aides gouvernementales qui varient en fonction de leur statut d'immigration. Sans le soutien adéquat des divers ordres de gouvernement, le recours aux banques alimentaires devient une nécessité absolue.

Étudiants postsecondaires

Le nombre d'étudiants de niveau

postsecondaire qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté en 2023 par rapport à 2019. 8 % des utilisateurs étaient des étudiants postsecondaires en 2022, comparativement à 5 % en 2019. Les étudiants qui dépendent davantage d'un travail moins bien rémunéré ou d'une aide ou d'un prêt gouvernemental sont particulièrement vulnérables aux effets d'une inflation rapide, surtout lorsque les dépenses liées aux études, comme les droits de scolarité, sont prises en compte. Une étude du rapport national sur l'insécurité alimentaire des étudiants de 2021 de Meal Exchange a révélé des taux extrêmement élevés d'insécurité alimentaire chez les étudiants postsecondaires à l'automne 2021 : 56,8 % de tous les étudiants et 74,5 % des étudiants étrangers au Canada étaient en situation d'insécurité alimentaire.81 L'insécurité alimentaire des étudiants étrangers est aggravée par le fait qu'ils doivent payer 429 % des droits de scolarité de plus que les étudiants canadiens,82 en plus d'être susceptibles de compter sur des arrangements de travail précaires et mal rémunérés.

« L'augmentation des droits de scolarité et des coûts de l'épicerie, du loyer, des services publics, et le manque de soutien pour les étudiants étrangers. Voilà quelques-unes des principales raisons pour lesquelles nous avons constaté une augmentation du nombre d'étudiants qui ont recours à notre banque alimentaire étudiante. »

Répondant au sondage, Alberta

« Les droits de scolarité et les coûts de loyer élevés, et le système du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario difficile à naviguer (aucun financement n'est offert avant la rentrée scolaire, ce qui oblige les étudiants à payer de leur poche leurs livres, par exemple). Un manque de soutien pour les étudiants étrangers qui doivent payer des droits de scolarité plus élevés. L'allocation versée aux étudiants des cycles supérieurs est insuffisante. Les campus manquent d'options alimentaires abordables. »

Répondant au sondage, Ontario

Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

⁷⁷ Agence de la santé publique du Canada, Les principales inégalités en santé au Canada.

⁷⁸ Randle, J., Hu, Z., et Thurston, Z. (2021). Expériences en matière de logement au Canada: les immigrants récents en 2018. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2021001/article/00005-fra.htm
⁷⁹ Statistique Canada, tableau 5.

⁸⁰ Statistique Canada, Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté.

⁸¹ Meal Exchange. (2021). **2021 National student food insecurity report**. https://static1.squarespace.com/static/5fa8521696a5fd2ab92d32e6/t/6318b24f068ccf1571675884/16625628978

⁸² Statistique Canada. (7 septembre 2022). Droits de scolarité des programmes menant à un grade, 2022-2023. Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220907/dq220907b-fra.htm

Voir au-delà des tendances généerales Accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

« Le coût des aliments et le coût de la vie ont augmenté de façon spectaculaire (loyer, services publics, etc.). Vivre dans le Nord était déjà difficile. Cela ne fait qu'amplifier le besoin et donc la pression sur notre banque alimentaire. »

Répondant au sondage, T.N.-O.

Le coût élevé des aliments n'est pas une nouveauté pour les habitants du Nord canadien. Avant la pandémie et la crise inflationniste actuelle, le coût mensuel moyen d'un panier de provisions nutritif dans les communautés admissibles à une subvention Nutrition Nord pour une famille de référence de quatre personnes était estimé à 1 688,48 \$ en 2018, soit près du double du coût du même panier à Ottawa.83 Le coût du panier de provisions à Ottawa a considérablement augmenté depuis lors, et si les dernières données disponibles pour un panier de provisions nordique dans les communautés admissibles à une subvention ont montré une stabilisation des prix en 2021,84 les prix des aliments de base sont toujours beaucoup plus élevés dans le Nord.

Cette différence majeure du coût des aliments dans le Nord est en grande partie liée aux coûts et à la logistique du transport des aliments vers les régions éloignées. Par exemple, dans les grandes villes, les aliments et autres articles sont livrés directement aux épiceries à partir des centres de distribution, souvent en moins d'une journée. Toutefois, dans les communautés nordiques, le parcours est beaucoup plus long et comprend des routes d'hiver (selon la saison) et le transport aérien et maritime. De nombreux obstacles peuvent survenir pendant le trajet, notamment la variation des conditions routières sur la glace, les mauvaises conditions météorologiques et le manque d'infrastructures. Le processus d'expédition des articles peut prendre de nombreux jours (voire des semaines ou des mois) et peut accuser des retards.

L'incidence des coûts de transport varie selon le type de transport utilisé, celui par avion étant de loin le moyen le plus coûteux. De nombreuses communautés nordiques sont uniquement accessibles par voie terrestre pendant l'hiver, et les marchandises doivent être acheminées par avion pendant l'été. C'est pourquoi dans les communautés du Nord, comme Shamattawa, au Manitoba, qui fait l'objet d'un avis sur la qualité de l'eau depuis 2018,85 un paquet de 24 bouteilles d'eau qui coûterait 3,79 \$ dans une grande ville peut coûter 30 \$ en hiver et plus de 50 \$ en été. Les denrées fraîches et non périssables peuvent coûter le double ou le triple de leur prix habituel dans le sud du pays, selon la saison où elles sont expédiées, même après l'application de subventions.

Tableau 2 : Tarifs d'expédition moyens estimés pour une palette de marchandises sèches

Mode d'expédition	Coût par kilomètre
Transport terrestre	0,37 \$
Transport maritime	1,03 \$
Transport aérien	10,27 \$

Les effets des changements climatiques accélèrent les obstacles déjà présents lors du transport de la nourriture dans le Nord, notamment la réduction de la disponibilité des routes d'hiver à cause du réchauffement du climat. En raison de la disponibilité réduite des routes d'hiver, il est de plus en plus probable de devoir transporter de la nourriture et d'autres marchandises par avion plus fréquemment, ce qui augmentera considérablement le coût des articles. La disponibilité réduite des routes d'hiver empêche également les gens d'aller se procurer des aliments moins chers dans les grands centres urbains. Qui plus est, ils s'exposent au risque de voir leur véhicule faire craquer la glace et tomber à l'eau s'ils s'aventurent à l'extérieur de leur communauté.86

⁸³ Gouvernement du Canada. (2019). Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2017-2018. https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301. Santé publique Ottawa. (2018). Panier de provisions nutritif 2018: Le prix de bien manger à Ottawa. https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf. Coût hebdomadaire du panier d'aliments nutritifs pour le Nord, multiplié par quatre aux fins de comparaison.

⁸⁴ Santé publique Ottawa. (2022). Panier de provisions nutritif et insécurité alimentaire à Ottawa. https://www.ottawapublichealth.ca/fr/public-health-topics/resources/Documents/NFB-2022-Report-FR.pdf. Gouvernement du Canada. (2021). Coût du Panier de provisions nordique révisé pour l'exercice de 2020-2021. https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1634927939937/16349279939937/16349279939937/16349279939937/16349279939937/16349279939937/16349279939937/1634927999937/1634927999937/1634927999937/1634927999937/1634927999937/1634927999937/1634927999937/1634927999997/1634927999997/163492799997/1634927999997/1634927999997/1634927999997/163492799997/1634927999997/163492799997/163492799997/163492799997/16349279997/16349279997/16349279997/16349279997/16349279997/16349279997/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/1634927/163

⁸⁵ Gouvernement du Canada. (2023). Carte des avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme visant les systèmes d'aqueduc publics dans les réserves. https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1620925418298/1620925434679

⁸⁶ https://foodbankscanada.ca/fr/comment-les-banques-alimentaires-etablissent-des-partenariats-significatifs-pour-lutter-contre-linsecurite-alimentaire-dans-le-nord-canadien/

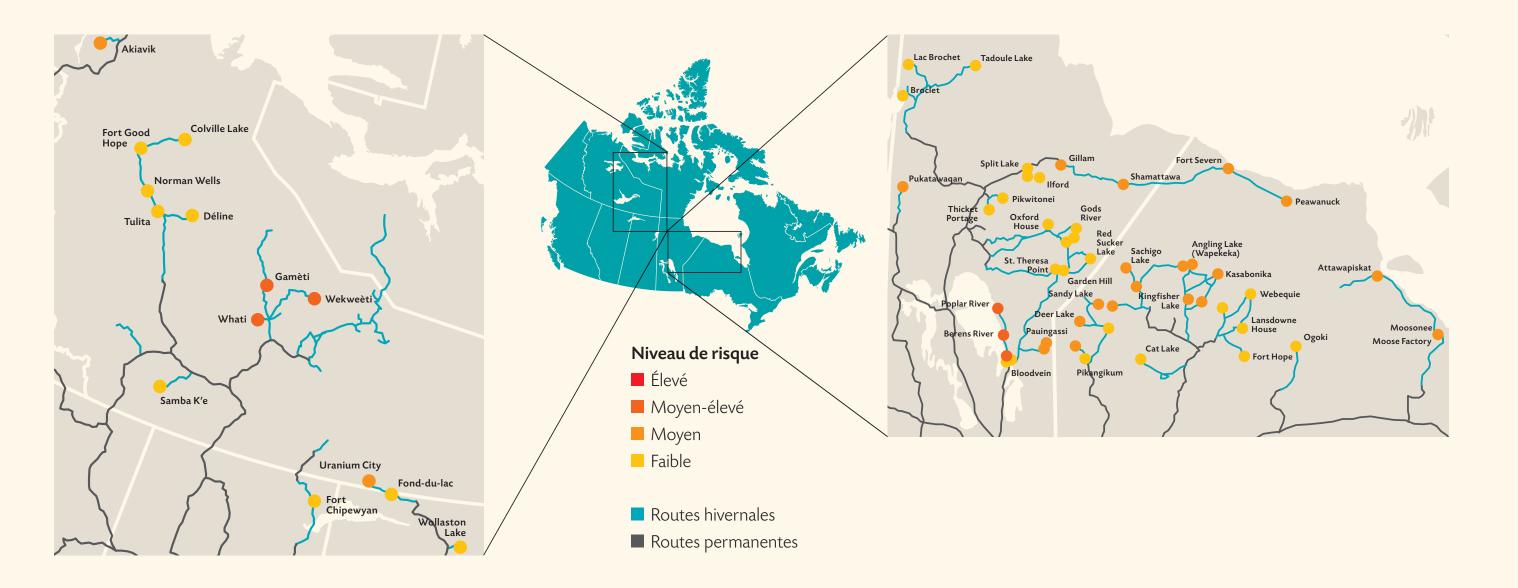
Voir au-delà des tendances généerales Accès aux aliments et changements climatiques dans le Nord canadien

« Un chèque de paie ne vous dure pas deux semaines complètes si vous faites vos achats dans les magasins locaux. Les gens se rendent donc à Winnipeg en voiture pour faire l'épicerie et remplir leurs armoires de cuisine... les gens y vont même si ce n'est pas officiellement ouvert... ils tentent leur chance. »

Jamie Wood, responsable de la coordination alimentaire pour la Première Nation de Garden Hill

Selon une méthodologie recommandée par Zhang et al. (2021) pour le Conseil national de recherches du Canada, ⁸⁷ le rapport Bilan-Faim de l'année dernière a noté que, dans l'hypothèse d'un scénario climatique à fortes émissions, de nombreuses communautés du Nord courent un risque moyen à élevé de perdre leur accès aux routes d'hiver au cours des 30 prochaines années. ⁸⁸

Pour les communautés autochtones du Nord, l'accès aux aliments traditionnels, notamment ceux obtenus par la chasse et la pêche, constitue un élément essentiel de la sécurité alimentaire. Les responsables d'initiatives visant à faciliter l'accès aux aliments traditionnels dans les communautés nordiques ont continué de faire preuve de résilience et d'ingéniosité tout au long de la crise de la COVID-19.89 Malheureusement, les changements climatiques menacent également l'accès aux aliments traditionnels. Les communautés du Nord ont constaté des changements dans les habitudes migratoires des animaux qu'elles chassent, piègent ou pêchent, ainsi qu'une réduction du nombre de saumons et de caribous.



⁸⁷ Zhang, M., Roghani, A., Hill, L., & Barrette, P. (2021). Development of a winter road climate risk and vulnerability review framework 2020–2021 update. Conseil national de recherches du Canada. https://doi.org/10.4224/40002078 (en anglais seulement).

⁸⁸ Banques alimentaires Canada, Bilan-Faim 2022.

⁸⁹ Mashford-Pringle, A., Skura, C., Stutz, S., et Yohathasan, T. (2021). *Ce que nous avons entendu: peuples autochtones et la COVID-19.* Waakebiness-Bryce Institute for Indigenous Health (WBIIH) de la Dalla Lana School of Public Health, Université de Toronto. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique-resilience-approche-equite-covid-19/rapport-peuples-autochtones-covid-19.html

« Les membres de la communauté ont adapté leurs méthodes de chasse et de pêche et ont déplacé leurs camps pour suivre la migration des animaux dans l'espoir de fournir à leurs familles et à la communauté des aliments traditionnels ainsi que des connaissances à transmettre aux générations futures. »

Jay Stevens, agent de programme du Nord de la Nation crie de Sapotaweyak sur le territoire visé par le Traité no 4

Recommandations politiques

Recommandations politiques 2023-2024

Une année complète s'est écoulée depuis que Banques alimentaires Canada a sonné l'alarme dans le rapport *Bilan-Faim* 2022. Alors que la crise du coût de la vie était déjà bien réelle, nous avions sonné l'alarme et affirmé que des mesures devaient être prises immédiatement pour aider les millions de Canadiens en difficulté d'un océan à l'autre.

Malheureusement, l'année 2023 a été marquée par l'inaction du gouvernement partout au pays. Notre sonnette d'alarme n'a pas été prise en compte, et les répercussions sont évidentes, avec près de 2 millions de visites aux banques alimentaires en un seul mois. Le niveau de pauvreté et d'insécurité alimentaire au Canada a atteint des sommets alarmants.

Bien que les taux de pauvreté soient relativement faibles dans une perspective historique, nous constatons que les Canadiens éprouvent actuellement des difficultés profondes. Les taux d'insécurité alimentaire ont grimpé en flèche, et près d'un Canadien sur cinq a de la difficulté à nourrir sa famille chaque jour. Les difficultés financières actuelles ont entraîné des problèmes croissants de santé mentale et un stress lié aux finances. L'anxiété est palpable, car de nombreuses personnes partout au pays ont de plus en plus d'inquiétude quant à la façon de s'acquitter de leurs responsabilités financières fondamentales, comme payer leur loyer, faire le plein d'essence pour se rendre au travail et se procurer leurs médicaments sur ordonnance.

L'absence d'action gouvernementale n'a fait qu'exacerber les problèmes que nous avons constatés il y a un an et, dans certains cas, qui existent depuis des décennies.

Les personnes à revenu fixe, y compris les aînés et les étudiants, continuent d'éprouver des difficultés de façon disproportionnée à mesure que leur pouvoir d'achat diminue. Les aînés, qui devraient profiter de leur retraite, doivent plutôt consacrer du temps de leur journée pour se rendre à la banque alimentaire. Et, au lieu de pouvoir se concentrer sur leurs études, les étudiants sont distraits par le stress lié à la gestion d'une situation financière tendue, une difficulté qu'ils n'avaient pas anticipée.

Les travailleurs, les locataires et les personnes vivant dans les régions éloignées et nordiques du Canada font également face à des défis qui vont en s'exacerbant. De plus, les Canadiens racisés sont touchés de façon démesurée par chacun de ces facteurs. En effet, les obstacles systémiques auxquels ils font face ont été exacerbés par la crise économique et la crise de l'abordabilité des dernières années.

Et pourtant, nous constatons un très faible nombre de mesures gouvernementales visant à aider les personnes dans le besoin. Notre sonnette d'alarme de l'an dernier n'a pas été entendue ou a simplement été ignorée. Malgré les appels et les avertissements répétés de groupes de défense des droits et d'experts de partout au pays, y compris les nôtres, aucun ordre de gouvernement n'a pris de mesures concrètes. Alors que le filet de sécurité sociale continue de laisser passer d'innombrables personnes à travers ses mailles, les banques alimentaires servent de solution de secours.

Bien que ces défis aient atteint de nouveaux sommets au cours des dernières années, ils découlent de problèmes qui ont émergé il y a des décennies. Il est grand temps que les gouvernements écoutent les experts et les gens sur le terrain qui sont témoins chaque jour de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. À la lumière du rapport de l'an dernier, nous demandons aux gouvernements d'adopter une approche double : il doivent s'attaquer aux causes profondes du recours aux banques alimentaires, soit les faibles revenus et la pauvreté, tout en répondant à l'urgence de venir en aide à des millions de personnes.

Les étapes sont simples : écouter maintenant, apporter un soulagement aujourd'hui, proposer des solutions pour un changement à long terme et, un jour, avoir la chance de vivre dans un Canada où personne ne souffre de la faim.



Recommandations politiques 2023-2024 Réparer un filet de sécurité sociale brisé

La dégradation de notre filet de sécurité sociale

Il y a cinquante ans, le Canada disposait d'un filet de sécurité sociale relativement robuste. Tous les ordres de gouvernement offraient du soutien dans de nombreux domaines, notamment le logement, les soins de santé, l'éducation et l'aide sociale. Au cours des deux dernières décennies du XXe siècle, cependant, ce filet a commencé à se fragiliser considérablement. En effet, dans le but de réduire les dépenses à tout prix, les gouvernements ont commencé à transférer la responsabilité du bien-être économique et social aux personnes plutôt qu'à l'État. Bien que les programmes existent toujours, ils sont devenus plus difficiles d'accès et moins efficaces pour soutenir les personnes et les familles à faible revenu.

Aujourd'hui, on se retrouve avec un filet de sécurité sociale troué, qui laisse passer des millions de personnes au Canada à travers ses mailles. Ces dernières se retrouvent alors en situation de pauvreté. Le nombre record de visites aux banques alimentaires cette année démontre que, lorsque les systèmes gouvernementaux échouent à protéger la population, les Canadiens se tournent vers les banques alimentaires comme filet de sécurité sociale non officiel.

Un filet de sécurité sociale efficace devrait faire en sorte qu'aucune personne au Canada ne tombe sous un certain seuil de pauvreté. En d'autres mots, un filet de sécurité sociale fonctionnel agit comme seuil de revenu minimum, et personne ne peut se retrouver en deçà de ce seuil.

Les quatre piliers d'un seuil de revenu minimum pour tous

Dans le rapport Bilan-Faim de l'an dernier, nous avons souligné la nécessité d'élargir le filet de sécurité sociale du Canada en établissant un seuil de revenu minimum pour tous les Canadiens. Bien qu'ils soient loin d'être parfaits, on peut dire qu'il existe actuellement deux piliers du seuil de revenu minimum au Canada. Les aînés ont un seuil de revenu minimum par l'entremise du Régime de pensions du Canada (RPC), de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), et les familles ayant des enfants ont un seuil de revenu minimum, par l'entremise de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), qui sera bientôt renforcé par des programmes élargis de service de garde d'enfants abordable. Toutefois, l'efficacité de ce dernier programme soulève des préoccupations importantes, car il n'y a actuellement pas assez de places en garderie pour tous les enfants.

Ces deux piliers fondamentaux constituent des avancées importantes, quoiqu'imparfaites, dans le renforcement du filet de sécurité sociale du Canada. Et ils ne représentent que deux des quatre piliers nécessaires à l'atteinte d'un seuil de revenu minimum pancanadien. Ce seuil de revenu doit également comprendre un pilier pour les personnes en situation de handicap et les adultes vivant seuls en âge de travailler. Ensemble, ces quatre piliers feraient en sorte qu'un seuil de revenu fiable soit mis en place pour tous les Canadiens et que personne ne soit laissé pour compte.

En mars dernier, 14 % des utilisateurs des banques alimentaires ont déclaré que la prestation d'invalidité était leur principale source de revenu. Depuis des années, ce nombre est demeuré élevé de manière constante. En raison des taux de soutien complètement inadéquats, la proportion d'utilisateurs des banques alimentaires qui dépendent des prestations d'invalidité par rapport à la population générale est aberrante. En 2022, seulement 4,3 % de la population de l'Ontario recevait des prestations d'invalidité provinciales, et 30 % des utilisateurs des banques alimentaires ont indiqué que ces prestations étaient leur principale source de revenu. Les chiffres ont atteint un sommet en Alberta, où

les personnes recevant des prestations d'invalidité étaient 840 % plus représentées parmi les utilisateurs des banques alimentaires que les autres groupes.

Les adultes vivant seuls sont un autre groupe de personnes qui soulève les préoccupations de Banques alimentaires Canada depuis de nombreuses années. Représentant à l'heure actuelle 44 % des utilisateurs des banques alimentaires, il s'agit de l'un des plus grands sous-ensembles de personnes ayant recours aux banques alimentaires. Encore une fois, ce problème survient en raison d'un manque de soutien gouvernemental pour les personnes qui n'ont pas d'enfants ou qui ont moins de 65 ans.

Le processus d'établissement et d'amélioration des seuils de revenu minimum prend du temps : les gouvernements doivent donc entamer dès aujourd'hui ce travail essentiel. Si les gouvernements prenaient des mesures concrètes pour améliorer le filet de sécurité sociale, beaucoup moins de Canadiens seraient aux prises avec l'insécurité alimentaire et la pauvreté à long terme. À court terme, le gouvernement fédéral ne peut pas laisser les objectifs futurs entraver les mesures visant à remédier aux besoins actuels.

Le défi d'aujourd'hui

Les gens se retrouvent dans une situation difficile aujourd'hui. La preuve est que les banques alimentaires ont enregistré 1,9 million de visites en mars 2023, soit une augmentation de 32 % par rapport à l'an dernier. En plus de ces visites, plus de 40 % des Canadiens se sentent en moins bonne situation financière qu'il y a un an; 60 % affirment que la santé mentale est un problème qui ne reçoit pas l'attention qu'il mérite et que le gouvernement ne prend pas rapidement des mesures lorsque les gens en ont le plus besoin.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures mineures pour renforcer le filet de sécurité sociale en faisant des progrès vers une Prestation canadienne pour les personnes handicapées et en prenant un engagement à l'égard d'un nouveau régime canadien de soins dentaires. Toutefois, il a échoué en grande partie à adopter une loi qui ciblerait de manière efficace les principaux facteurs de pauvreté, en particulier l'aide au logement et la réforme de l'aide sociale. Cette inaction a valu au Canada la note de D pour les progrès législatifs dans les fiches de rendement sur la pauvreté de cette année.

Recommandations politiques 2023-2024 Réparer un filet de sécurité sociale brisé Nos recommandations:

1

Compte tenu de l'incertitude potentielle quant à l'échéancier du projet de loi C-22 (qui a reçu la sanction royale) et de la tenue éventuelle d'élections fédérales au cours des 12 à 24 prochains mois, tous les partis devraient s'engager à collaborer avec quiconque au gouvernement pour mettre en place une prestation finale au plus tard au début de 2025, peu importe le moment des élections. Il sera essentiel d'élaborer la prestation en tenant compte de sa mise en œuvre pour éviter tout ralentissement au sein de la fonction publique si elle devait être instaurée durant la période des élections fédérales.

- A) La version ultime de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées devrait fournir des paiements adéquats, à parité avec des prestations solides comme les prestations pour aînés, et devrait idéalement offrir une valeur égale ou supérieure à la mesure du panier de consommation (MPC).
- B) En définissant la ligne de la MPC pour les personnes handicapées, le gouvernement et Statistique Canada devraient étudier l'incidence de l'inflation et de l'augmentation des coûts des soins et des besoins de base sur les personnes handicapées et en tenir compte.

2

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement fédéral a versé de multiples suppléments ponctuels au crédit d'impôt pour la TPS et à d'autres programmes fiscaux pour aider les Canadiens à éviter la perte de revenu pendant la pandémie ou pour relever les défis subséquents en matière d'abordabilité découlant de l'inflation et du redémarrage économique. Le gouvernement devrait s'engager clairement à maintenir ces mesures de soutien jusqu'à ce que l'inflation soit revenue à la cible de 2 %.

A) Ayant effectué ces paiements ponctuels au cours des quatre dernières années d'imposition, le gouvernement devrait évaluer leur incidence sur divers groupes démographiques. Cela devrait orienter les travaux futurs quant à la façon d'améliorer les outils comme l'Allocation canadienne pour enfants et l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Enfin, les résultats de ces évaluations devraient être utilisés pour établir des objectifs plus larges, afin de rendre permanents les progrès réalisés pendant la pandémie en matière de réduction de la pauvreté.

3

À court terme, le fait de donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple : subvention des services de garde, suppléments au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires).

4

Considérer les adultes à faible revenu vivant seuls comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable ne soit plus laissée pour compte.

A) Dans cette optique, le gouvernement devrait établir un calendrier clair quant au moment où il présentera les réformes de la modernisation de l'assurance-emploi, qui sont continuellement promises depuis le discours du Trône de 2020.

5

Alors que les ministres fédéral et provinciaux de la Santé vont de l'avant avec les priorités fédérales partagées en matière de santé, telles qu'elles sont décrites dans le cadre de financement convenu plus tôt cette année, d'autres travaux sont nécessaires pour élaborer de nouvelles mesures en santé mentale qui mettront l'accent sur l'incidence des faibles revenus sur la santé mentale et les besoins aigus des adultes vivant seuls en âge de travailler, des personnes handicapées et des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance.

6

Il faut veiller à ce que toutes les prestations fédérales soient indexées en fonction de l'inflation et à ce que les ententes conclues avec les gouvernements provinciaux interdisent explicitement la récupération des soutiens sociaux provinciaux pour les nouveaux programmes de prestations fédéraux.

Recommandations politiques 2023-2024 Prendre la question du logement abordable au sérieux

L'écart de construction

Pour rétablir la crise de l'abordabilité du logement au pays, le Canada a besoin que 5,8 millions de maisons soient construites d'ici 2030.90 Autrement dit, entre 2023 et 2030, environ 830 000 logements doivent être construits chaque année au Canada. Malheureusement, jusqu'à présent en 2023, un peu plus de 143 000 maisons sont en construction,91 soit seulement 17 % du nombre nécessaire. Dans l'ensemble, la construction de logements a effectivement ralenti au cours des dernières années.

Il ressort clairement de ces chiffres que le gouvernement fédéral ne prend pas assez au sérieux la crise de l'abordabilité du logement. Cette question est cruciale pour de nombreux Canadiens qui peinent à payer leurs frais mensuels de logement. Tant les propriétaires que les locataires éprouvent des difficultés, mais les locataires ont un besoin criant d'aide.

Les besoins criants des locataires

Près de 70 % des utilisateurs des banques alimentaires sont locataires. Cette statistique nous indique que les personnes qui ont de la difficulté à payer pour les besoins les plus essentiels, comme la nourriture, sont plus susceptibles d'être locataires. Les résultats de Statistique Canada montrent que 20 % des locataires ont des besoins impérieux en matière de logement⁹² comparativement à 5 % des propriétaires.93 Les coûts du logement étant la deuxième raison la plus fréquente pour une personne d'avoir recours à une banque alimentaire, les gouvernements doivent examiner sérieusement comment ils peuvent aider les personnes aux prises avec des problèmes d'abordabilité du logement à court terme, et non seulement à long terme.

Une approche à deux volets

Même si certains logements sont en train d'être construits et convertis, des millions de personnes au Canada sont à la recherche d'un logement abordable dès maintenant. En ce moment, les gens ont besoin de plus de soutien pour aider à couvrir le coût du logement. Si le gouvernement veut aider les résidents à avoir accès à un logement abordable, il devra se concentrer à la fois sur 1) la construction et la mise à la disposition de nouveaux logements abordables et 2) l'aide visant à rendre le marché du logement existant plus abordable.

Les programmes d'allocation pour le loyer

Au Manitoba, le programme d'allocation pour le loyer offre un soutien à 33 000 résidents chaque année en fournissant des fonds qui aident à rapprocher les coûts de location de la cible de 30 % du revenu (en dehors des besoins impérieux en matière de logement).94 Le Centre canadien de politiques alternatives a constaté que l'allocation supplémentaire permettait aux personnes de « se concentrer sur d'autres aspects de leur vie, comme leurs études, l'éducation ou l'obtention de la garde de leurs enfants, ainsi que le rétablissement de leur santé mentale et physique ».95 De plus, 70 % des locataires sondés ont indiqué que l'allocation leur permettait d'acheter des produits d'épicerie plus sains. Comme le loyer est une dépense relativement fixe, l'allocation a permis aux résidents de prendre des décisions éclairées en matière de planification en fonction de leur budget limité. 96 De solides programmes d'allocation pour le loyer, comme celui offert au Manitoba, peuvent contribuer grandement à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire chez tous les locataires. Un concept semblable de prestation transférable en matière de logement a été introduit dans le récent rapport de l'Accord national sur le logement portant sur l'abordabilité des loyers.97



⁹⁰ Accord national sur le logement 2023.pdf (nationbuilder.com)

⁹¹ https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada (août 2023)

⁹² Les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement vivent dans un logement inadapté, inadéquat ou inabordable et ne peuvent se permettre de louer un autre logement dans leur communauté.

⁹³ https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022056-fra.htm

⁹⁴ Cooper, S., Hajer, J. et Plaut, S. Assisting renters: Manitoba's Rent Assist in the context of Canada's National Housing Strategy. Centre canadien de politiques alternatives, bureau du Manitoba. https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/publications/nhs/research_and_planning_fund_program/assisting-renters.pdf

ر ا ام: ما: 95

⁹⁶ ibid.

⁹⁷ Accord national sur le logement 2023.pdf (nationbuilder.com)

Recommandations politiques 2023-2024 Prendre la question du logement abordable au sérieux

Les étudiants de niveau postsecondaire et le logement

L'augmentation du nombre de visites des étudiants de niveau postsecondaire aux banques alimentaires, qui représentent maintenant 8 % de l'ensemble des utilisateurs, est l'une des tendances attribuables au coût du logement qui inquiète de nombreuses banques alimentaires partout au pays, mais dont on parle peu. Bien que ce nombre puisse sembler faible, il augmente plus rapidement que ceux des autres groupes démographiques, et les preuves anecdotiques indiquent que les étudiants étrangers sont ceux qui sont les plus susceptibles de se retrouver dans le besoin.

Selon les chiffres du gouvernement, la population étudiante internationale du Canada a augmenté de 75 % en cinq ans à peine. À l'heure actuelle, aucun gouvernement n'oblige les établissements d'enseignement postsecondaire à offrir des options de logement adéquates pour le nombre croissant d'étudiants qu'ils acceptent.

Comme ce groupe démographique consacre une grande partie de son temps aux études, il a peu d'occasions de gagner un revenu supplémentaire. De plus, les étudiants étrangers ne sont autorisés à travailler que 20 heures par semaine, ce qui réduit considérablement leur capacité à faire face à la hausse des coûts. En moyenne, la plupart des étudiants gagnent un revenu inférieur à 20 000 \$ par année. Malgré tout, les loyers sont 25 % plus élevés pour les étudiants que pour le reste de la population. 99

De nombreux étudiants étrangers ont donc de la difficulté à trouver un logement¹⁰⁰ et un nombre très élevé d'entre eux – 75 % – fait face à l'insécurité alimentaire.¹⁰¹

Vers un avenir meilleur

Bien que le coût élevé du logement soit l'une des causes profondes du recours aux banques alimentaires depuis de nombreuses années, l'urgence de la question et la nécessité d'une intervention gouvernementale n'ont jamais été aussi évidentes. Le soutien au logement est une stratégie politique qui pourrait apporter une aide immédiate à des dizaines de milliers de Canadiens aux prises avec la pauvreté et de faibles revenus.

Le gouvernement fédéral doit commencer à collaborer davantage avec les gouvernements provinciaux pour remédier au nombre insuffisant de logements construits. Le Canada échouera probablement à atteindre son objectif de construction d'environ 600 000 unités cette année, mais le besoin de ces unités sera simplement « pelleté en avant » et reporté aux années à venir. Le besoin ne disparaîtra pas.

Entre-temps, nous implorons le gouvernement de prendre de véritables mesures d'urgence pour la mise en place de programmes visant à réduire les coûts dès aujourd'hui.



⁹⁸ https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html

⁹⁹ Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) (s.d.). *Données et recherche*. https://www.utile.org/fr/donnees-et-recherches

¹⁰⁰ https://www.cbc.ca/news/canada/international-students-affected-by-housing-crisis-1.6940668

¹⁰¹ https://static1.squarespace.com/static/5fa8521696a5fd2ab92d32e6/t/6318b24f068ccf1571675884/1662562897883/2021+National+Student+Food+Insecurity+Report+-3.pdf

Recommandations politiques 2023-2024 Prendre la question du logement abordable au sérieux Nos recommandations:

1

Il faut examiner la possibilité d'instaurer un **programme national d'allocation** pour le loyer en collaboration avec les provinces et les territoires dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sur le logement.

Dans le processus d'élaboration, le gouvernement devrait tenir compte de ce qui suit :

- A) Un modèle fondé sur le programme d'allocation pour le loyer du Manitoba.
- B) Examen du rapport de l'Accord national sur le logement portant sur les logements locatifs abordables, recommandation 9.

2

Le gouvernement fédéral devrait tenir sa promesse de mettre au point des outils qui s'attaqueraient aux coûts du logement, y compris un examen du traitement fiscal des fiducies de placement immobilier (FPI) résidentiel et des autres grandes sociétés propriétaires.

A) Dans le cadre de ce travail, le gouvernement devrait envisager des options pour préserver ou limiter les avantages fiscaux afin d'aider à établir des conditions qui renforcent l'abordabilité pour les personnes qui paient actuellement un loyer au prix du marché, ou de fournir des lignes directrices sur les augmentations de loyer et les rénovictions.

3

En tirant parti de son inventaire des terres publiques et en travaillant en collaboration avec les municipalités et les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral devrait fixer une cible pour la conversion ou la mise en valeur de logements à loyer modique.

Dans ce contexte, il devrait envisager des approches novatrices, comme le recours à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à la Société immobilière du Canada ou à des entités semblables, pour évaluer la possibilité de créer une société publique de développement qui permettrait aux gouvernements de tirer pleinement parti de leur bilan comptable, de réduire les coûts de construction et de rendre le logement plus abordable.

Il devrait également instaurer un fonds national d'acquisition qui compléterait le Fonds pour accélérer la construction de logements récemment annoncé, afin d'appuyer un financement communautaire ciblé pour l'acquisition de logements à loyer modique. Autrement dit, fournir un financement en capital (prêts et subventions) aux organismes à but non lucratif afin qu'ils puissent acheter et fournir des propriétés locatives dont le loyer serait égal ou inférieur au loyer moyen du marché.

4

Il devrait mettre en place de nouveaux investissements pour remédier à une omission importante de la Stratégie nationale sur le logement et créer des logements supervisés pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations marginalisées ou à faible revenu.

5

Il convient de collaborer avec les provinces et les territoires à l'élaboration de politiques fiscales ciblées et coordonnées pour stimuler l'aménagement de logements locatifs construits sur mesure et compléter la récente décision de retirer la TPS de la construction de nouveaux logements locatifs – une politique préconisée dans les rapports précédents du Bilan-Faim. L'accès aux avantages fiscaux devrait être conditionnel à des objectifs nationaux clairs en matière d'abordabilité associés à ces projets.

6

Il faut mettre en place un plan d'action pour soutenir les étudiants – en particulier les étudiants étrangers – qui sont aux prises avec l'insécurité alimentaire et la pénurie de logements. Le plan doit comprendre :

- A) Un volet de financement permettant aux universités de construire et d'aménager des logements étudiants plus abordables.
- B) L'octroi d'un nombre approprié de permis d'études aux établissements en fonction de leur capacité de prouver que tous les étudiants étrangers disposent d'un logement abordable adéquat.
- C) La collecte de données sur le logement étudiant par l'entremise de Statistique Canada afin d'éclairer la prise de décisions.

Recommandations politiques 2023-2024 Soutien aux travailleurs à faible revenu

L'un des constats les plus choquants du rapport Bilan-Faim de cette année est que le revenu d'emploi est la principale source de revenu de 17 % des utilisateurs des banques alimentaires. Jamais les banques alimentaires n'ont observé des besoins aussi criants au sein de la population active.

Pire encore, lorsque les personnes qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi sont incluses dans le calcul, la main-d'œuvre canadienne représente 20 % des utilisateurs des banques alimentaires. Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada, des personnes qui, malgré tous les efforts qu'ils déploient, gagnent trop peu pour se nourrir et nourrir leur famille.

Et bien qu'une personne sur cinq soit un chiffre frappant, les travailleurs pauvres représentent en fait 40 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans la plupart des régions du pays. Plus choquant encore, 52 % des ménages qui vivent dans l'insécurité alimentaire déclarent que l'emploi est leur principale source de revenu. 103

La diminution du pouvoir d'achat

La hausse du coût de la vie est au cœur de ces statistiques révélatrices. Le coût du logement grimpe en flèche (voir la section 2 de la politique) et l'inflation rend tous les autres coûts de la vie ingérables. De plus, le niveau d'endettement des ménages a considérablement augmenté au cours des 10 dernières années. Cela signifie que même si de nombreux salaires ont augmenté, la capacité des travailleurs à payer les factures et à joindre les deux bouts a diminué.

En raison de cette diminution du pouvoir d'achat, 60 % des travailleurs canadiens dépensent la totalité de leur salaire net et 30 % dépensent plus que ce qu'ils gagnent chaque mois.¹⁰⁴

Il faut trouver des solutions pour augmenter les revenus des travailleurs au Canada. En plus des travailleurs, un autre groupe de membres du marché du travail est laissé pour compte par l'inaction du gouvernement : les personnes sans emploi en raison de mises à pied ou celles qui occupent un emploi précaire ou saisonnier.

Des mesures de soutien pour la tranquillité d'esprit

Dans un pays où travailler dur ne signifie plus que vous êtes assuré d'un revenu adéquat, les gens ont besoin d'un système de sécurité sociale qui garantit leur tranquillité d'esprit. Au cours de l'exercice financier 2018-2019, l'assurance-emploi n'aidait que 39 % des travailleurs canadiens sans emploi, comparativement à plus de 80 % au début des années 1990.¹⁰⁵ Aujourd'hui, près de 40 % des ménages dont la principale source de revenu est l'assurance-emploi vivent un certain niveau d'insécurité alimentaire.¹⁰⁶

Bien que le gouvernement fédéral se soit engagé à examiner le programme d'assurance-emploi actuellement inadéquat, il n'y a pas eu d'amélioration et le processus est presque à l'arrêt. En cette période de détérioration des conditions économiques du Canada, l'immobilisme n'est pas une option. Il faut agir dès aujourd'hui.

¹⁰⁶ Tarasuk, V., Li, T., et Fafard St-Germain, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada, 2021. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf.



Stapleton, J. (2019). The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers. Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://metcalffoundation.com/wp-content/

¹⁰³ Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). Household food insecurity in Canada, 2021. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

¹⁰⁴ Half of Canadians 'overwhelmed' by debt: Report | HRD Canada (hcamag.com)

Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). A new voluntary El program would bring more workers under safety net. Policy Options Politiques. https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/ (en anglais seulement).

Recommandations politiques 2023-2024 Soutien aux travailleurs à faible revenu Nos recommandations :

1

Élaborer un nouveau programme d'assuranceemploi qui vienne spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne. 2

Élargir de façon permanente la définition d'« emploi admissible » à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.

3

Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.

A) Inclure un volet particulier pour les travailleurs saisonniers qui travaillent parfois aussi peu que 12 à 16 semaines par année.

4

Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de

I'AE afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'AE, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.

5

Prolonger la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 à 52 semaines, puis réduire progressivement de façon échelonnée les prestations en espèces tout en conservant l'accès aux mesures de soutien non pécuniaires de l'assurance-emploi (comme la formation et l'éducation), afin que les gens ne soient pas forcés de se retrouver dans notre système provincial d'aide sociale déficient et largement inadéquat une fois que leurs prestations d'assurance-emploi seront épuisées.

6

Collaborer avec les provinces et les territoires pour **réduire la récupération et améliorer l'harmonie** entre l'aide sociale et l'assurance-emploi.

Pour mieux soutenir les travailleurs qui occupent actuellement un emploi et qui ont un faible revenu :

A) Améliorer l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) en augmentant le versement maximal, surtout pour les personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, et veiller à ce que cela s'intègre efficacement à des crédits d'impôt provinciaux semblables, comme le crédit d'impôt de l'Ontario pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) et d'autres.

B)Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.

Recommandations politiques 2023-2024 Insécurité alimentaire et pauvreté dans les régions nordiques et éloignées

Depuis de nombreuses années, Banques alimentaires Canada surveille l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions nordiques et éloignées du Canada. Compte tenu de l'aggravation des conditions climatiques, source de feux de forêt, de saisons de route de glace plus courtes et de changements des comportements des animaux, et de l'augmentation des coûts des produits de première nécessité comme la nourriture et le carburant qui est exponentielle dans le Nord, l'inquiétude n'a jamais été aussi grande.

Pour mettre les chiffres en contexte, les taux d'insécurité alimentaire s'élèvent à au moins 20 % dans les territoires, et à 50 % au Nunavut. Malgré la crise d'insécurité alimentaire qui touche la moitié des habitants d'un territoire, personne ne sonne l'alarme. Les taux de pauvreté sont également très préoccupants dans le Nord.

Le coût des aliments dans le Nord

Chaque année, les représentants du gouvernement promettent d'améliorer la situation dans le Nord, mais les conditions continuent de s'aggraver. Selon les plus récentes statistiques (2021), un panier de provisions pour une famille de quatre dans le Nord coûtait 420 \$ par semaine. La même année, le panier moyen au Canada coûtait environ 267 \$ par semaine.

Vu le niveau d'insécurité alimentaire inacceptable des ménages dans les territoires et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Banques alimentaires Canada, ainsi que de nombreuses banques alimentaires du réseau, font de leur mieux pour soutenir les communautés en difficulté dans le Nord, mais les coûts d'expédition élevés dépassent leur financement déjà limité, surtout en raison des récentes pressions inflationnistes.

Les données comme obstacle

Malheureusement, le manque de collecte de données dans le Nord fait en sorte qu'il est difficile de mesurer l'ampleur des difficultés. Une grande partie des renseignements recueillis par le gouvernement du Canada date de plusieurs années et ne reflète pas la nouvelle réalité d'inflation et de stress économique. Dans le reste du Canada, le prix d'un panier de provisions pour une semaine a augmenté de 46 \$ depuis 2021¹⁰⁹ et il pourrait facilement avoir augmenté de 100 \$ par semaine dans le Nord.

La collecte de données jouera un rôle clé pour permettre de véritables changements dans le Nord. Les solutions stratégiques ne peuvent pas être mises en œuvre et leur efficacité ne peut pas être mesurée si les gouvernements ne recueillent pas davantage de données dans la région. Il s'agit donc de la première étape du long parcours pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la qualité de vie dans les régions nordiques et éloignées.

Au-delà de la nourriture

La nourriture n'est pas le seul défi dans le Nord. Les taux élevés d'insécurité alimentaire peuvent s'expliquer par une baisse constante des salaires, des coûts élevés du logement et de l'énergie, un financement gouvernemental incohérent et un filet de sécurité sociale fragilisé. Ces échecs sont exacerbés par les répercussions dévastatrices à long terme du colonialisme et du racisme systémique, mais aussi par les changements climatiques qui empêchent les communautés d'obtenir leurs aliments traditionnels et fiables. La liste de défis est longue et une nouvelle approche est nécessaire pour les résoudre.

Les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.



¹⁰⁷ Coût du Panier de provisions nordique révisé pour l'exercice de 2020-2021 (nutritionnorthcanada.gc.ca/fra)

¹⁰⁸ Rapport canadien sur les prix alimentaires à la consommation 2021 – Agri-Food Analytics Lab de l'Université Dalhousie

¹⁰⁹ Rapport canadien sur les prix alimentaires à la consommation 2023_Pdf numérique (dal.ca)

Bratina, B. La sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques et isolées : Garantir à tous l'accès équitable à des aliments sains en quantité suffisante. Rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Chambre des communes. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/INAN/Reports/RP11420916/inanrp10-f.pdf

Recommandations politiques 2023-2024 Insécurité alimentaire et pauvreté dans les régions nordiques et éloignées Nos recommandations :

1

Depuis 2015, le gouvernement a révisé à deux reprises la déduction pour les habitants de régions éloignées pour aider les gens du Nord à assumer le coût élevé de la vie. Bien qu'il s'agisse d'une étape salutaire, elle est plus avantageuse en tant que déduction fiscale pour ceux dont les revenus sont plus élevés. Le gouvernement fédéral devrait examiner les options pour faire de cette déduction une aide progressive et remboursable. Cette solution soutiendrait mieux les personnes dans le besoin et réduirait la pauvreté dans les régions les plus touchées, tout en maintenant un niveau d'aide de base pour tous les habitants du Nord en reconnaissance du coût différentiel de la vie. Si cette nouvelle mesure est correctement élaborée, la nouvelle déduction pour les habitants de régions éloignées pourrait constituer la base d'un seuil de revenu minimum régional.

2

En collaboration avec les communautés et les organismes autochtones, le gouvernement doit continuer d'examiner le programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint que minimalement ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord et s'efforcer d'envisager des façons novatrices de mieux soutenir les communautés.

3

Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à accroître le commerce dans des secteurs économiques stratégiques tels que le tourisme, les ressources naturelles et les entreprises locales et régionales.

A) Dans le cadre de ce plan, travailler avec les gouvernements territoriaux et autochtones à l'élaboration d'une vision à long terme de l'infrastructure communautaire qui comblera les lacunes en matière d'accès au logement, de produits alimentaires et d'Internet haute vitesse, afin d'assurer une certaine parité avec le niveau de vie dont jouissent les Canadiens du Sud.

4

Élaborer du financement pour un programme national de représentants communautaires dont l'objectif est de mettre leurs communautés en contact avec les fonds et les ressources mis à la disposition des communautés du Nord, mais qui sont trop souvent inutilisés en raison d'un manque de sensibilisation. Ces représentants offriront une occasion de partage des connaissances entre les communautés du Nord.

5

Dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques du gouvernement fédéral, l'accent doit être mis sur le développement d'infrastructures communautaires dans les communautés nordiques, comme le logement, les établissements d'enseignement et l'Internet haute vitesse; sur la localisation des avantages économiques et communautaires pour que les résidents locaux bénéficient de ces projets; et sur **l'élaboration** d'incitatifs et de stratégies pour conserver les capitaux dans le Nord et réduire la dépendance à l'égard des travailleurs temporaires.

6

Offrir une formation supplémentaire sur les compétences en télétravail et du financement pour l'approvisionnement en fournitures de travail à domicile.



Selon le sexe et l'âge

	Total	Homme	Femme	18 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
J'ai mangé moins que nécessaire parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	25 %	22 %	27 %	38 %	32 %	24 %	12 %
J'ai eu faim, mais je n'ai pas mangé parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	18 %	17 %	19 %	31 %	24 %	17 %	7 %
Total pondéré	4 625	744	1 364	1 177	1 340	744	1 364
Total non pondéré	4 625	855	1 442	1 094	1 234	855	1 442

Selon le statut familial

	Total	Adulte vivant seul, sans enfant	En couple, sans enfant	En couple avec enfants de moins de 19 ans	Adulte vivant seul avec enfants de moins de 19 ans	Au moins un enfant de moins de 19 ans à la maison	Aucun enfant à la maison
J'ai mangé moins que nécessaire parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	25 %	28 %	15 %	28 %	37 %	30 %	22 %
J'ai eu faim, mais je n'ai pas mangé parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	18 %	18 %	10 %	22 %	34 %	25 %	14 %
Total pondéré	4 625	1 498	1 328	1 066	314	1 394	2 854
Total non pondéré	4 625	1 383	1 420	954	441	1 409	2 832

Selon l'identité raciale et la durée du logement

	Total	Personnes blanches	Personnes racisées	Personnes noires	Personnes autochtones	Propriétaire, sans hypothèque	Propriétaire, avec hypothèque	Locataire
J'ai mangé moins que nécessaire parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	25 %	22 %	28 %	35 %	49 %	12 %	25 %	40 %
J'ai eu faim, mais je n'ai pas mangé parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	18 %	15 %	20 %	25 %	48 %	7 %	19 %	30 %
Total pondéré	4 625	3 079	1 242	217	221	1 417	1 764	1 304
Total non pondéré	4 625	2 886	1 221	409	435	1 257	1 577	1 663

Selon le revenu et le niveau de scolarité

	Total	Moins de 30 k\$	30 k\$ à 60 k\$	60 k\$ à 100 k\$	Plus de 100 k\$	Employé	Sans emploi	Pas sur le marché du travail
J'ai mangé moins que nécessaire parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	25 %	44 %	28 %	23 %	15 %	28 %	45 %	18 %
J'ai eu faim, mais je n'ai pas mangé parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	18 %	33 %	19 %	17 %	11 %	20 %	34 %	13 %
Total pondéré	4 625	726	1 068	1 355	1 153	2 766	223	1 572
Total non pondéré	4 625	753	1 098	1 316	1 133	2 796	251	1 516

Selon l'incapacité

	Total	Toujours/ souvent limité	Occasionnellement limité	Aucune incapacité	Incapacité physique	Incapacité mentale
J'ai mangé moins que nécessaire parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	25 %	39 %	43 %	16 %	39 %	48 %
J'ai eu faim, mais je n'ai pas mangé parce que je manquais d'argent pour me nourrir au cours des 12 derniers mois.	18 %	30 %	34 %	10 %	28 %	39 %
Total pondéré	4 625	554	1 084	2 858	1 054	584
Total non pondéré	4 625	557	1 120	2 810	1 071	639

The other méthodologie

Le Bilan-Faim est le rapport annuel phare de Banques alimentaires Canada qui fait état de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Il s'agit d'une enquête transversale par recensement menée auprès de la plupart des organismes et programmes de banques alimentaires, à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de Banques alimentaires Canada. Le Bilan-Faim fournit un aperçu national de l'utilisation des banques alimentaires au Canada.

Banques alimentaires Canada cherche toujours des moyens d'améliorer le Bilan-Faim. Si vous avez des questions au sujet du rapport ou des idées sur la façon dont nous pourrions améliorer cette recherche, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez communiquer avec nous à info@foodbankscanada.ca en écrivant Bilan-Faim dans l'objet de votre message.

Notre méthodologie



Le monde des banques alimentaires

Le réseau de banques alimentaires compte 10 associations provinciales, 770 banques alimentaires affiliées, plus de 3 000 organismes associés aux banques affiliées et 4 membres directement affiliés dans les 3 territoires. Des banques alimentaires indépendantes, donc extérieures au réseau, ont également participé au sondage.

Collecte de données

Le Bilan-Faim est envoyé aux banques alimentaires en février de chaque année, et les données sont recueillies en mars. Le mois de mars a été choisi comme période à l'étude puisqu'il s'agit d'un mois habituel, sans tendances prévisibles de forte ou de faible utilisation. Comme le mois de mars est utilisé de façon constante, nous pouvons suivre les tendances d'utilisation au fil du temps.

Pour maximiser l'intégrité des données et limiter les erreurs d'interprétation, le sondage comprend des exemples de la façon dont les données doivent être recueillies et classées. Les définitions des catégories sont également incluses.

Le sondage est accessible par un lien en ligne et en formats PDF et Word. Il est envoyé aux banques alimentaires par l'entremise d'organismes provinciaux, et directement aux banques alimentaires qui ne font pas partie de Banques alimentaires Canada. Des entretiens par téléphone sont également nécessaires dans certains cas. Le réseau de banques alimentaires de Feed Ontario, de Feed Nova Scotia et d'environ 180 banques alimentaires d'autres provinces, y compris les banques alimentaires non affiliées de l'Armée du Salut, utilise un programme en ligne appelé Link2Feed. Ces banques alimentaires avaient la possibilité de sauter les questions portant sur l'utilisation de leur service puisque ces données pouvaient être obtenues par l'entremise de Link2Feed.

Remarque à propos des visites

Depuis le Bilan-Faim 2018, Banques alimentaires Canada fait rapport du nombre de visites aux banques alimentaires durant le mois de mars afin d'offrir une meilleure représentation du besoin de recourir à des banques alimentaires partout au Canada.

On compte une « visite » pour chaque personne, chaque fois qu'elle reçoit un panier de provisions, et pour chaque membre de son ménage. Par exemple, si un adulte vivant seul s'est rendu quatre fois à la banque alimentaire en mars, on compte quatre visites. Par contre, si une famille monoparentale avec deux enfants s'est rendue deux fois à la banque alimentaire en mars, on compte six visites.

Chaque banque alimentaire détermine le nombre de fois que les gens de la localité recourent à ses services, en mettant l'accent sur son mandat, les besoins de la localité et les ressources accessibles. Dans certains cas, les gens peuvent visiter une banque alimentaire plusieurs fois par mois alors que dans d'autres cas, ils la visitent moins d'une fois par mois. Au Canada, les clients ont recours aux banques alimentaires une fois par mois dans la plupart des cas.

Le nombre total de visites comprend les visites aux banques alimentaires pour un panier de provisions qui comprend généralement un mélange de denrées périssables et non périssables pour quelques jours à quelques semaines. Certaines banques alimentaires ont récemment commencé à participer à de grandes initiatives de récupération alimentaire qui s'ajoutent à leurs programmes de paniers alimentaires, leur permettant ainsi de distribuer rapidement les aliments en abondance à un moment précis (p. ex., fruits, légumes, pain). Puisque ces banques alimentaires doivent distribuer un grand nombre de ces aliments très rapidement en raison de leur état périssable, elles offrent des visites plus fréquentes pour permettre une meilleure rotation. Comme ces initiatives touchent habituellement des aliments bien précis, elles ne font pas partie des programmes de paniers alimentaires traditionnels. Par souci d'uniformité des données, les collectes de récupération alimentaire sont exclues du nombre total de visites.

Notre méthodologie

Analyse des données

Les données du sondage sont saisies dans une base de données, puis nettoyées dans le cadre d'une analyse rigoureuse, qui comprend le filtrage des résultats pour n'inclure que ceux des banques alimentaires et des programmes de repas. Elles sont ensuite vérifiées afin que des valeurs n'altèrent pas les résultats globaux.

Nous reconnaissons qu'une marge d'erreur existe dans tout processus de collecte de données. Banques alimentaires Canada effectue un suivi exhaustif auprès des banques alimentaires en cas de données aberrantes (écarts de +/- 25 % au cours d'une année donnée). Toutefois, la fourchette de plus de 25 % a entraîné un trop grand nombre de cas aberrants en raison de l'augmentation spectaculaire du nombre de clients des banques alimentaires partout au pays cette année. Cette fourchette a donc été modifiée province par province pour cibler les cas aberrants réels. L'analyse a été effectuée par le personnel de Banques alimentaires Canada, qui s'est appuyé sur l'Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales (SPSS). Pour déterminer le nombre global d'utilisations, les données primaires sont directement fournies par les organismes. Nous additionnons le nombre de visites totales selon tous les sondages valides reçus et calculons les résultats des ménages en nous fiant uniquement aux sondages contenant des données complètes dans ces catégories.

Les données ont été traitées dans SPSS et une analyse descriptive a été effectuée. Les proportions de variables nominales ont été calculées et comparées aux autres catégories de variables et aux résultats des enquêtes précédentes. Les résultats ont également été compilés et tracés dans une feuille de calcul Excel.

Dans les cas où les banques alimentaires ne remplissent pas le sondage, nous produisons des estimations prudentes en vérifiant l'existence du programme alimentaire et en utilisant les données régionales pour augmenter ou diminuer le pourcentage par rapport aux chiffres déjà rapportés. Les données aberrantes sont supprimées des données régionales afin que les tendances ne soient pas exagérées.

Un échantillon des banques alimentaires qui ont répondu aux questions pertinentes a été utilisé pour analyser les données démographiques. Les taux de réponse aux questions démographiques demeurent les mêmes d'une année à l'autre. Les données démographiques sont analysées à l'échelle nationale pour assurer une représentativité robuste de l'échantillon, les cas manquants étant exclus de l'analyse. Lorsque des comparaisons d'éléments démographiques sont présentées, les échantillons ont été testés pour déterminer la signification statistique au moyen de tests t afin de repérer les différences entre deux échantillons indépendants.

Limites

Les ressources et la capacité de documentation des banques alimentaires du pays sont limitées. Il peut arriver que Banques alimentaires Canada effectue un suivi en cas de données aberrantes afin de vérifier si des données erronées ont été consignées pour une année antérieure. Si c'est le cas, les données des années antérieures peuvent être corrigées. Il s'agit souvent d'erreurs mineures qui n'ont aucune incidence sur les grandes tendances. Banques alimentaires Canada fait tout en son pouvoir pour présenter les données les plus exactes possible.

Examen de la méthodologie

À l'automne 2018, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) a passé en revue la méthodologie du Bilan-Faim et formulé plusieurs recommandations pour les années à venir. Dans l'ensemble, la SRSA a relevé que le Bilan-Faim est un programme d'enquête qui fournit de précieuses données sur les populations vulnérables et habituellement sous-représentées. Le Bilan-Faim offre un bon aperçu de l'utilisation des banques alimentaires pour une année donnée ainsi que des données démographiques clés liées aux populations qui ont recours aux banques alimentaires au Canada. Plusieurs mesures de contrôle de la qualité sont en place pour limiter les erreurs de mesure et de réponse durant les phases de collecte de données.



Notre méthodologie

Programmes alimentaires ayant participé au Bilan-Faim 2023

	7 1 1						
Province	Nombre de banques affiliées	Nombre d'organismes participants	Banques alimentaires seulement	Programmes de repas seulement	Banques alimentaires et programmes de repas	Nombre d'organismes regroupés sous les banques affiliées	Nombre total d'organismes représentés
ALB.	113	146	98	23	24	793	939
СВ.	106	126	90	0	35	704	830
MAN.	3	8	6	0	2	349	357
NB.	61	62	44	5	13	117	179
TNL.	58	59	52	1	6	17	76
NÉ.	124	123	91	21	8	78	201
T.NO.	2	2	2	0	0	8	10
NT	1	3	1	0	0	4	7
ONT.	137	480	379	38	59	725	1 205
ÎPÉ.	6	6	5	0	1	12	18
QC	30	1 286	357	436	469	0	1 286
SASK.	37	42	30	1	10	85	127
YN	1	2	2	0	0	6	8
Total	679	2 345	1 157	525	627	2 898	5 243

Remerciements

Banques alimentaires Canada tient à remercier les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires et les milliers d'employés et de bénévoles qui, chaque année, fournissent des renseignements pour le Bilan-Faim. Sans les efforts et la participation de ces gens, cette recherche ne serait pas possible. Nous remercions tout particulièrement Geranda Notten, professeure à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa, et Craig Gundersen, titulaire de la Chaire de la famille Snee, Baylor Collaborative on Hunger and Poverty (BCHP) et professeur au département d'économie de l'Université Baylor pour leur soutien.

Nous tenons également à remercier les coordonnateurs provinciaux du Bilan-Faim 2023 :

Dan Huang-Taylor, Food Banks BC (Colombie-Britannique)

Arianna Scott, Food Banks Alberta (Alberta)

Kimara Cruz, Food Banks Alberta (Alberta)

Michael Kincade, Food Banks of Saskatchewan (Saskatchewan)

Meaghan Erbus, Harvest Manitoba (Manitoba)

Amanda Colella-King, Feed Ontario (Ontario)

Erin Waddington, Feed Ontario (Ontario)

Gaël Chantrel, Les Banques alimentaires du Québec (Québec)

Stephane Sirois, Food DEPOT Alimentaire (Nouveau-Brunswick)

Epiphany Spielman, Feed Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)

Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)

Tina Bishop, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

BILAN-FAIM PRÉPARÉ PAR

Richard Matern, Sofia Seer, Phil Ozga, Isaac Smith, Jay Stevens, Sarah Faubert et Khoaja Khaled

CONÇU PAR

The Local Collective

TRAVAIL ÉDITORIAL PAR

Lesley Cameron

© Banques alimentaires Canada, 2023. Tous droits réservés.

Citation recommandée : Banques alimentaires Canada (2023). Bilan-Faim 2023. Mississauga, Banques alimentaires Canada.



